

UFF SÉLECTION PREMIUM

FONDS COMMUN DE PLACEMENT (FCP) DE DROIT FRANCAIS

RAPPORT ANNUEL

Exercice clos le 30 septembre 2022



MYRIA ASSET MANAGEMENT

Siège social : 32 avenue d'Iéna 75116 PARIS
Société par Actions Simplifiée à Conseil de Surveillance au capital de 1 500 000 € - RCS Paris 804 047 421
Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-14000039

SOMMAIRE

Acteurs	3
Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion... 4	
Autres informations.....	12
Rapport d'activité de l'OPCVM maître « MYRIA CONCEPT MULTISTARS »	13
Rapport certifié du commissaire aux comptes	22
Rapport annuel du fonds maître.....	46

- **Comptes annuels**

- Bilan Actif
- Bilan Passif
- Hors-Bilan
- Compte de Résultat

- **Annexes aux comptes annuels**

- Règles et méthodes comptables
- Evolution de l'actif net
- Compléments d'information

- **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels au 30 septembre 2022**

Acteurs

Société de gestion : MYRIA ASSET MANAGEMENT

Société par Actions Simplifiée à Conseil de surveillance au capital de 1 500 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 804 047 421
Société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 14 octobre 2014 sous le numéro GP-14000039
Siège social : 32 Avenue d'Iéna 75116 Paris - France

Dépositaire : CACEIS Bank

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 420 000 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 692 024 722
Établissement de crédit agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)
Siège social : 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge
Adresse postale : 12 place des États-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX

Gestionnaire Comptable par délégation de la Société de gestion : CACEIS Fund Administration

Société Anonyme au capital de 5 800 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 420 929 481
Siège social : 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge
Adresse postale : 12 place des États-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX

Commissaire aux comptes : Pricewaterhousecoopers Audit, représenté par Monsieur Frédéric SELLAM

63, rue de Villiers - 92208 Neuilly-sur-Seine cedex - France

Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion

FORME JURIDIQUE : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit Français

FONDS MULTI-PARTS : Non

CODE ISIN : FR0010180943

FONDS NOURRICIER : Oui

CLASSIFICATION : Le FCP est classé dans la catégorie suivante : néant

AFFECTATION DES RÉSULTATS : Capitalisation

OBJECTIF DE GESTION

Le FCP est un nourricier du FCP maître Myria Concept Multistars dont l'objectif de gestion est de « *valoriser le capital sur la durée de placement recommandée au moyen d'une gestion active et discrétionnaire de l'allocation entre les divers marchés, classes d'actifs actions, devises et taux et zones géographiques* ».

La performance de l'OPCVM pourra être inférieure à celle du maître du fait de ses frais de gestion propres.

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

L'indicateur de référence auquel le porteur pourra comparer a posteriori la performance de son investissement est l'indice composite suivant

(coupons/dividendes réinvestis):

- *25% FTSE World : cet indice « actions » est composé des plus grandes capitalisations mondiales. Il est calculé quotidiennement et publié par le Financial Times. Il est libellé en dollar et converti en euro.*
- *25% Euro Stoxx® : cet indice « actions » est composé des principales capitalisations de la zone euro. Il est libellé en euro. Il est calculé et publié par Stoxx Limited.*
- *25% Bloomberg Barclays Euro Aggregate Total Return Index : cet indice obligataire est composé d'émissions obligataires en euro réalisées par des émetteurs publics ou privés et ayant un rating « investment grade ». Il est libellé en euro. Il est calculé quotidiennement et publié par Bloomberg Barclays ;*
- *25% Bloomberg Barclays Global Aggregate Total Return Index : cet indice obligataire composé d'émissions obligataires de tous pays réalisées par des émetteurs publics ou privés et ayant un rating « investment grade ». Il est calculé quotidiennement et publié par Bloomberg Barclays. Il est libellé en dollar et converti en euro*

L'indice FTSE World est administré par FTSE International limited et est disponible sur le site :

www.ftserussell.com. L'administrateur de cet indice de référence est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

L'indice euro Stoxx® est administré par Euronext et est disponible sur le site. www.euronext.com. A la date de mise à jour du présent prospectus, l'administrateur de cet indice de référence n'est pas encore inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Les indices Bloomberg Barclays Euro Aggregate Total Return Index et Bloomberg Barclays Global Aggregate Total Return Index sont administrés par Bloomberg Barclays et est disponible sur le site www.bloombergindices.com. A la date de mise à jour du présent prospectus, l'administrateur de ces indices de référence n'est pas encore inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Le FCP maître Myria Concept Multistars est un OPCVM a gestion active *dont la performance n'est pas liée à celle de l'indice mais qui l'utilise comme élément d'appréciation a posteriori de sa gestion.*

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Le FCP qui est un OPCVM nourricier sera investi en totalité (sauf liquidités accessoires) dans l'OPCVM maître « Myria Concept Multistars » présenté ci-dessous, et à titre accessoire, en liquidités.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT du FCP MYRIA CONCEPT MULTISTARS

Le FCP vise une performance à long terme par la sélection des valeurs et une allocation discrétionnaire entre les principales classes d'actifs (actions, taux, change) et zones géographiques.

Le portefeuille pourra être exposé indifféremment de 0 à 100% sur tous les marchés d'actions et de change et/ou de -30 à 100% sur tous les marchés de taux.

L'exposition pourra être réalisée ou ajustée indifféremment par investissement direct sur les marchés, par le biais d'OPC ou au moyen d'instruments financiers à terme simples. L'OPCVM sera investi entre 50 et 100% de son actif net en parts ou actions d'OPCVM ou fonds d'investissement à vocation générale de droit français.

La gestion pourra également investir dans les OPC promus ou gérés par la société de gestion.

Toutefois :

- la quote-part de l'actif investie directement ou indirectement en titres de capital des pays non OCDE ou émergents ne pourra pas dépasser 30%,*
- la quote-part de l'actif investie directement ou indirectement en titres de créance des pays non OCDE ou émergents ne pourra pas dépasser 30%,*
- la quote-part de l'actif investie directement ou indirectement en actions de petites capitalisations sera limitée à 50%.*

Le portefeuille sera structuré en fonction du processus de gestion suivant :

- analyse macro-économique définissant les grandes thématiques boursières et les orientations sectorielles et géographiques,*
- en fonction de ses anticipations, des scénarios macro-économiques qu'il privilégie et de son appréciation des marchés, le gestionnaire sur-pondérera ou sous-pondérera chacun des secteurs représentés dans l'indicateur de référence,*
- pour chacune des poches ainsi définies, le gérant sélectionnera des OPC et/ou des valeurs.*

L'allocation d'actifs sera discrétionnaire et décidée en fonction de l'anticipation faite sur les marchés actions et de l'anticipation faite sur l'évolution des grandes zones économiques et des devises. Cette allocation pourra donc s'écarter de la composition de l'indicateur de référence.

La cible est une allocation équilibrée entre les deux classes d'actifs en vue de valoriser le capital.

La stratégie du fonds est conforme aux dispositions de l'article 6 du Règlement SFDR. A ce titre, aucune approche extra-financière n'est intégrée dans celle-ci et il n'y a aucune prise en compte des incidences négatives sur les risques de durabilité.

Par ailleurs, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie ».

PROFIL DE RISQUE DU FCP

Le profil de risque du FCP est identique au profil de risque de l'OPCVM maître « Myria Concept Multistars ».

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Au travers des investissements du FCP, les risques principaux pour le porteur sont les suivants :

➤ **Risque de perte en capital**

Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué.

➤ **Risque lié à la gestion discrétionnaire**

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué ou que la performance du FCP diverge de l'indicateur de référence.

➤ **Risque actions**

Le porteur est exposé au risque de dégradation de la valorisation des actions ou des indices auxquels le portefeuille du FCP est exposé. L'exposition maximale du portefeuille au risque actions est comprise entre 0% et 100% de l'actif net. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les marchés de petites capitalisations (le FCP pourra y être exposé, dans la limite de 50% de son actif) sont destinés à accueillir des entreprises, qui en raison de leurs caractéristiques spécifiques peuvent présenter des risques pour les investisseurs.

➤ **Risque de taux**

En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance, qu'ils soient détenus directement ou par le biais des OPC en portefeuille, baissera ainsi que la valeur liquidative.

Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion que peut avoir sur la valeur liquidative de l'OPCVM une variation de 1% des taux d'intérêt. A titre d'exemple, pour un OPCVM ayant une sensibilité de 2, une variation de 1% des taux d'intérêt entraînera une variation inverse de 2% de la Valeur Liquidative de l'OPCVM.

La sensibilité du portefeuille taux du FCP est comprise entre -10 et +10. L'exposition du FCP sur les marchés taux est comprise entre -30 et 100%.

➤ **Risque de change**

Étant donné que le FCP investit dans des titres libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur sera exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change.

➤ **Risque de crédit**

Le porteur est exposé au risque de défaillance d'un émetteur, mais ce risque est limité par la procédure de sélection des émetteurs décrite dans la partie « actifs » du prospectus.

L'attention des investisseurs est appelée sur l'orientation de gestion du FCP. Le portefeuille est susceptible d'être investi en titres spéculatifs dont la notation est basse ou inexistante et qui sont négociés sur des marchés dont les modalités de fonctionnement en termes de transparence et de liquidité peuvent s'écarter sensiblement des standards admis sur les places boursières ou réglementées européennes.

➤ **Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés**

Dans la mesure où le FCP peut être exposé aux marchés à hauteur d'un niveau maximal de 200% de l'actif net, la valeur liquidative du fonds peut donc être amenée à baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels le FCP est exposé.

➤ **Risque lié aux marchés des pays émergents et non OCDE**

La partie de l'actif investie en titres de capital et /ou titres de créance de pays émergents et les pays non OCDE directement ou par l'intermédiaire d'OPC pourra atteindre 60% de l'actif net. Les investisseurs potentiels sont avisés que l'investissement dans les marchés émergents comporte un degré de risque élevé, en raison de leur situation politique et économique, qui peut affecter la valeur des investissements. Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. En outre, l'investissement dans ces marchés implique des risques liés aux restrictions imposées aux investissements étrangers, aux contreparties, à la volatilité de marché plus élevée ainsi qu'un risque de manque de liquidité de certaines lignes du FCP.

➤ **Risques en matière de durabilité**

Les risques en matière de durabilité font référence à des événements ou conditions d'ordre environnemental, social, ou de gouvernance qui, s'ils se matérialisent, ont ou peuvent potentiellement avoir un impact négatif significatif sur les actifs, la situation financière, les bénéfices, ou la réputation d'une société. Ces risques peuvent notamment comprendre, mais sans s'y limiter, le changement climatique, la biodiversité, la gestion de la chaîne d'approvisionnement, la fiabilité des produits et la déontologie des entreprises.

De plus, des risques supplémentaires peuvent résulter des limites inhérentes aux approches en matière de critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance), dans la mesure où l'on observe un manque de standardisation des règles régissant les critères ESG et le reporting des indicateurs ESG par les entités souveraines ou privées. Il n'existe aucune garantie que les OPCVM/FIA qui intègrent des critères ESG au sein de leur processus d'investissement tiennent compte de l'ensemble des indicateurs pertinents à cet égard, ni aucune garantie que de tels indicateurs soient tous comparables. En outre, les OPCVM/FIA peuvent faire appel, pour leurs données ESG, à des prestataires externes spécialisés dans ce type d'analyse. Ces données peuvent s'avérer incomplètes, inexactes ou non disponibles et différer des données obtenues auprès d'autres sources. Le recours à des sources de données et/ou à des prestataires différents peut, à terme, avoir un impact sur l'univers d'investissement ou sur le portefeuille et la performance de l'OPCVM/FIA.

GARANTIE OU PROTECTION

Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

COMPOSITION DE L'ACTIF DU FCP MAÎTRE « Myria Concept Multistars »

➤ **Les actifs hors dérivés intégrés**

Actions et titres donnant accès au capital

Le FCP pourra investir dans des actions et titres donnant accès au capital (certificats d'investissement et de droit de vote ou bons de souscription ...) négociés sur des marchés réglementés et non réglementés, français ou étrangers, ainsi que sur des plates-formes multilatérales de négociation (Multilateral Trading Facilities : MTF).

Les titres détenus pourront relever de tous secteurs, de tous univers d'investissement et de toutes zones géographiques.

Toutefois, la quote-part de l'actif investie directement ou indirectement en titres de capital de pays non OCDE ou émergent ne pourra pas excéder 30% de l'actif du FCP et celle investie directement ou indirectement en actions de petites capitalisations sera limitée à 50%.

Les titres détenus pourront être libellés en toutes devises.

Titres de créances et instruments du marché monétaire

Néant

Actions et parts d'OPC

Le portefeuille pourra être investi en parts ou actions :

- ☒ OPCVM de droit français
- ☒ OPCVM de droit européens
- ☐ Fonds de fonds
- ☒ FIA (Fonds d'Investissement Alternatifs) de droit français
- ☐ FIA (Fonds d'investissement Alternatifs) de droit étranger

Le FCP est un fonds de fonds qui investira entre 50 et 100% de son actif en parts ou actions d'OPCVM ou fonds d'investissement à vocation générale de droit français ou d'OPCVM européens à l'exclusion des fonds de fonds et des OPC nourriciers. Il pourra détenir des OPC gérés par la société de gestion.

➤ **Les instruments dérivés**

Le Fonds pourra intervenir sur les instruments dérivés suivants

Nature des marchés d'intervention

- ☒ réglementés
- ☒ organisés
- ☒ de gré à gré

Risques sur lesquels le Fonds désire intervenir

- ☒ action
- ☒ taux
- ☒ change
- ☐ crédit
- ☐ autres risques

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limité à la réalisation de l'objectif de gestion

- ☒ couverture
- ☒ exposition
- ☐ arbitrage
- ☐ autre nature

Nature des instruments utilisés

- ☒ futures
- ☒ options
- ☐ swaps
- ☒ change à terme
- ☐ dérivés de crédit
- ☐ autre nature

Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion

- ☒ couverture générale du portefeuille, de certains risques, titres, etc...,
- ☒ reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs, à des risques,
- ☒ augmentation de l'exposition au marché et précision avec un effet de levier maximum autorisé jusqu'à une fois l'actif net,
- ☐ autres stratégies

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des

établissements de crédit ou des banques et font l'objet d'échanges de garanties financières en espèces. Les garanties financières en espèces reçues par l'OPCVM pourront être réinvesties via des OPC.

Le risque global de l'OPCVM est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement tel qu'exprimé à la section VI « Risque Global » ci-après.

➤ **Les instruments intégrant des dérivés**

Le portefeuille peut comprendre des obligations convertibles, obligations échangeables, obligations avec bons de souscription, des obligations remboursables en actions ainsi que des droits et warrants. Ces instruments seront négociés sur des marchés réglementés français ou étrangers. Ces opérations sont réalisées dans le but de couvrir et/ou d'exposer le portefeuille aux marchés des actions, des taux et des devises.

➤ **Les dépôts**

Le FCP ne fait pas de dépôts mais peut détenir des liquidités à titre accessoire, dans la limite des besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

➤ **Les emprunts d'espèces**

Le FCP peut avoir recours à des emprunts d'espèces via un compte ouvert auprès du dépositaire du FCP, dans la limite de 10% de l'actif net.

Ces emprunts sont principalement effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

➤ **Les acquisitions et cessions temporaires de titres**

Le FCP n'a pas recours à ce type d'opération.

CHANGEMENTS INTERVENUS

3 janvier 2022

- Conforme à la réglementation Taxonomie

5 septembre 2022

- Mise à jour du SRRI passant de 4 à 5

CHANGEMENTS ENVISAGÉS

Néant.

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

Préambule :

Conformément aux Directives UCITS V et AIFM, MYRIA ASSET MANAGEMENT a mis en place une politique de rémunération applicable aux collaborateurs dont les fonctions sont susceptibles d'influencer le profil de risque de la Société de Gestion ou des OPCVM et FIA gérés.

Le présent document est établi dans le prolongement de cette politique et vise à détailler les éléments quantitatifs et qualitatifs relatifs aux rémunérations versées au titre de l'exercice comptable 2021.

Éléments qualitatifs :

Conformément à la politique de rémunération de la Société de Gestion, la décision d'attribution des rémunérations est prise collégialement par le Conseil de Surveillance de MYRIA ASSET MANAGEMENT et présentée au comité des nominations et rémunérations du groupe UFF.

Le montant de ces rémunérations est apprécié sur la base des critères qualitatifs tels que déterminés dans la politique de rémunération (exemples : évaluation qualitative des résultats et performances

individuels, appréciation du respect des procédures et de l'environnement de contrôle et de conformité...).

S'agissant des rémunérations variables, elles prennent exclusivement la forme de primes exceptionnelles ayant la nature de traitements et salaires. Compte tenu des montants déterminés au titre de l'exercice 2021, aucun versement en parts d'OPCVM ou de FIA ni report de versement n'ont été mis en œuvre.

Le Conseil de Surveillance procède annuellement à une revue indépendante de la politique de rémunération et veille à son respect par la Société de Gestion et à sa conformité à la réglementation.

Éléments quantitatifs :

Le personnel concerné ainsi que les rémunérations afférentes sont détaillés ci-dessous.

Effectif total sur l'année 2021 : 13, dont 5 preneurs de risque.

Rémunération brute totale + montant brut primes versées au titre de l'année 2021 : 1 015 milliers d'euros, le tout ventilé de la façon suivante :

1. en fonction des catégories de personnel :

- 721 milliers d'euros versés aux preneurs de risque,
- 294 milliers d'euros versés aux autres collaborateurs,

2. en fonction de la nature de la rémunération : (Toutes typologies de collaborateurs confondues)

- 850 milliers d'euros de rémunérations fixes,
- 165 milliers d'euros de rémunérations variables

FRAIS

Le fonds étant nourricier du FCP « MYRIA CONCEPT MULTISTARS M », les actifs ont été intégralement investis en parts de ce fonds.

Pour mémoire et conformément à ce qui est indiqué dans le prospectus complet, le fait d'investir dans un fonds maître fait supporter indirectement au fonds nourricier les frais de ce dernier.

Pour rappel, les tableaux des frais du fonds nourricier et de son maître sont les suivants :

Frais du fonds nourricier

Frais facturés à l'OPCVM		Assiette	Taux barème
Frais de gestion et Frais administratifs à la Société de Gestion		Actif net	1,80% TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)		Actif net	(1)
Prestataires percevant des commissions de mouvement	Le dépositaire (pour le traitement des ordres)	Prélèvement sur chaque transaction	De 23,92 euros à 35,88 euros TTC
	La société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Actions : 0,50 % TTC Obligations : Néant
Commission de surperformance		Actif net	Néant

Frais du fonds maître

Frais facturés à l'OPCVM		Assiette	Taux barème
Frais de gestion et Frais administratifs externes à la Société de Gestion		Actif net	Part M : 0,50% TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)		Actif net	2,50% TTC maximum
Prestataires percevant des commissions de mouvement	Le dépositaire (pour le traitement des ordres)	Prélèvement sur chaque transaction	De 18,24 euros TTC à 35,88 euros TTC
	La société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Actions : 0,50 % TTC Obligations : Néant

<i>Commission de surperformance</i>	<i>Actif net</i>	<i>Néant</i>
-------------------------------------	------------------	--------------

Pour information, le taux de frais courants prélevés par le fonds nourricier au titre de l'exercice clos au 30/09/2022 est de 3,36% et qui se décompose comme suit :

- 1,80% de frais de gestion propres au nourricier
- 1,55% de coûts induits liés à l'investissement dans le fonds Maître

Autres informations

Les commissions de mouvement sont perçues par la société de gestion. Des frais forfaitaires sont prélevés sur chaque transaction par le conservateur.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE

La société de gestion de portefeuille agit en toutes circonstances dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts et peut seule exercer les droits de vote attachés aux titres compris dans le fonds.

LA SÉLECTION ET L'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES

Conformément au Règlement Général de l'AMF, la société de gestion a mis en place une « Politique de Meilleure Sélection / Meilleure exécution » des intermédiaires et contreparties, tenue à disposition des investisseurs sur le site internet de la société de gestion www.myria-am.com.

L'objectif de cette politique est de sélectionner, selon différents critères prédéfinis, les négociateurs et les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.

RISQUE GLOBAL

La méthode de calcul du risque global de l'OPCVM sur les instruments financiers à terme est celle du calcul de l'engagement telle que définie à l'article 411-73 et suivants du Règlement Général de l'AMF. Le niveau maximal d'exposition de l'OPCVM aux marchés pourra être porté jusqu'à 200% de son actif net.

CRITÈRES ESG

Les informations sur les critères environnementaux, sociaux, et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement de cet OPCVM sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion : www.myria-am.com.

POLITIQUE DE DISTRIBUTION

Le FCP a opté pour le mode d'affectation des sommes distribuables suivants :

- Part C : capitalisation pure
- Part I : capitalisation et/ou distribution pure.

RÈGLES D'INVESTISSEMENT

Le respect des règles d'investissement et les ratios réglementaires définis par le Code Monétaire et Financier et par le Règlement Général de l'AMF.

Rapport d'activité de l'OPCVM maître

« MYRIA CONCEPT MULTISTARS »

LE RAPPORT DE GESTION DE MYRIA AM. **OCTOBRE 2021 - SEPTEMBRE 2022**

OCTOBRE 2021

Le mois d'octobre a été le théâtre d'un violent rebond des marchés financiers, signe que les opérateurs se sont définitivement accoutumés à la pandémie de Covid-19 et que désormais, seules les dynamiques macroéconomiques et microéconomiques comptent. Ainsi, d'un point de vue macroéconomique, force est de constater que les banquiers centraux ont bien préparé les marchés financiers à un changement de régime des politiques monétaires. En effet, si les inflations publiées de part et d'autre de l'Atlantique sont substantiellement supérieures aux cibles des principales banques centrales, les investisseurs restent persuadés que ces dernières seront très pragmatiques lors qu'il s'agira de ralentir progressivement le rythme des injections de liquidités déployées depuis 18 mois maintenant, voire qu'elles répondront aux attentes plutôt que de les anticiper. En conséquence, on constate une forte volatilité des niveaux absolus des taux d'intérêts, aussi bien en Europe qu'aux Etats-Unis. En Europe notamment, les rendements commencent leur normalisation et redeviennent progressivement positifs sur la plupart des maturités, hormis en Allemagne. Aux Etats-Unis, les rendements se redressent également et le taux à deux ans s'approche du niveau de 0.50%, signe que les marchés financiers ne redoutent plus un éventuel resserrement monétaire. Ailleurs, la Banque centrale d'Australie a annoncé ne plus contrôler la partie courte de la courbe, propulsant le taux à deux ans au-dessus de 0.65%. Enfin, la Banque centrale du Canada a cessé ses achats d'obligations fédérales et a averti qu'elle pourrait remonter son taux directeur plus tôt que prévu, sans que les marchés d'actions s'en émeuvent outre mesure. D'un point de vue microéconomique, la saison des résultats trimestriels a commencé et ils permettent de corroborer les principales dynamiques macroéconomiques : ainsi, Apple et Amazon ont déçu les analystes et ont reconnu être incapables de faire face à la forte demande du fait des pénuries de composants et de produits. Les ventes d'automobiles sont également en chute libre, du fait des disruptions sur les chaînes d'approvisionnement en semi-conducteurs notamment. A contrario, Microsoft continue de profiter de l'excès de croissance générée par la pandémie mondiale, doublant même la marque à la pomme et devenant désormais la plus grosse capitalisation boursière du monde. Dans ce contexte porteur, les marchés actions développés progressent de plus de 4%, avec même un +7% pour le S&P 500. A contrario, les marchés émergents restent toujours à la peine et ne progressent que d'un modeste pourcentage.

NOVEMBRE 2021

Le mois de novembre a été très volatil et peut se décomposer en deux périodes. En effet, jusqu'au 25 novembre, le rebond initié au cours du mois d'octobre s'est poursuivi et les indices des pays développés volaient de record en record. En effet, jusqu'à cette date, les investisseurs avaient pris le parti de penser que l'inflation, si elle restait élevée, était finalement un signe de vigueur de la reprise économique. le prix du pétrole commençait à refluer vers les 80\$ le baril, indication que les interventions politiques étaient temporairement suivies d'effets. La puissance de la reprise était corroborée par les chiffres d'activité extrêmement encourageants publiés de part et d'autre de l'Atlantique. Notamment, les Etats-Unis affichaient une robustesse économique (taux de chômage en amélioration constante, nombre de création d'emploi, résultats des entreprises, ...) telle que la Réserve fédérale américaine avait pu se payer le luxe d'annoncer le rythme de ralentissement de son programme d'assouplissement quantitatif, ou Quantitative Easing, et d'en prévoir l'extinction d'ici à la mi-2022, sans faire dérailler le moins du monde les marchés financiers. Les tensions géopolitiques créées par la manipulation de la crise migratoire par la Biélorussie aux frontières de l'Europe n'avaient pas plus de prise sur l'euphorie généralisée des marchés financiers. Jusqu'au 25 novembre, tout était en place pour assister à un rallye de fin d'année qui aurait été le point d'orgue d'une année historique.

Mais, dès le lendemain, la découverte d'un nouveau variant de la Covid-19, le treizième baptisé Omicron, a remis le feu aux poudres. Entre la préconisation d'une troisième dose de vaccin annoncée le matin même pour l'ensemble des adultes en France, les déclarations contradictoires tantôt rassurantes, tantôt anxiogènes des laboratoires pharmaceutiques Pfizer, BioNtech et Moderna, et les avis tout aussi fluctuants de l'OMS, les marchés européens ont connu leur pire journée de l'année ce vendredi 26 novembre, alors même que la faiblesse des échanges en ce lendemain de Thanksgiving amplifiait l'ampleur de la baisse.

Ainsi, sur le mois, l'indice MSCI World valorisé en euro surnage et affiche une performance modérément positive, due à la bonne tenue du Nasdaq (+0.25% en dollar et +2.27% en euro sur le mois) et à la dépréciation de l'euro face au dollar de près de 2% et face au yen de plus de 2.5%. Les bourses européennes baissent toutes entre 1.5 et plus de 4% ; les actions chinoises cotées à Hong-Kong dévissent de leur côté de 6.6% et baissent désormais de 20% sur l'année.

Sur le front des taux d'intérêt, le phénomène de fuite vers la qualité a eu raison de la normalisation des courbes de taux d'intérêt. Ainsi, à la fin du mois, le rendement du 10 ans français était quasiment nul et celui du 10 ans allemand repassait franchement en territoire négatif à -0.35%.

Dans ce contexte, ni l'allocation, ni la construction du portefeuille n'ont évolué sur le mois.

DÉCEMBRE 2021

Le mois de décembre 2021 s'achève sur une note largement positive puisque la plupart des indices actions des pays développés terminent au plus haut ou à quelques encablures de leur record respectif. Pourtant, l'euphorie qui a régné sur les marchés les plus en vue cache de fortes disparités notamment sur les places émergentes. Si le Venezuela (+350%), l'Argentine (+63%), la République Tchèque (+45%) affichent des performances extraordinaires en devises locales, les actions chinoises H shares (-21%), le Brésil (-12%), et Hong Kong (-12%) déçoivent.

Passée la baisse quasi saisonnière de fin novembre, les marchés sont repartis nettement à la hausse après la publication de premières études sur le variant Omicron faisant état d'une moindre létalité que les précédents. La contagiosité de ce variant est manifestement plus importante, mais les services de réanimation des hôpitaux ne sont pas encore saturés comme ce fut le cas lors du premier confinement en mars 2020.

Sur le plan macro-économique, le marché a plutôt vu le verre plein. Ainsi, les chiffres d'inflation américaine culminant à 6,8% en novembre ont été relativisés par un marché de l'emploi extrêmement dynamique et un taux de chômage qui se rapproche très rapidement de son niveau pré-Covid 19. Il faut dire que le niveau de consommation américaine est très robuste et que les effets de second tour (la transmission de la hausse des prix aux salaires) sont pour le moment relativement contenus. En conséquence, l'action de la Réserve Fédérale, qui a signalé qu'elle comptait accélérer le rythme de réduction de son programme d'assouplissement quantitatif, a été perçue comme une preuve que l'économie retrouve naturellement son moteur de croissance.

De son côté, la Banque Centrale Européenne est parvenue à contenter les marchés, en confirmant la fin de son programme d'achat d'actifs d'urgence dû à la pandémie, le PEPP, en mars prochain, tout en mettant en place des mesures de financement adéquates pour les pays les moins bien notés de la Zone euro à partir d'avril.

Sur le front obligataire, les taux ont continué de s'ajuster lentement, le rendement du 10 ans américain revenant au-dessus de 1,5%, alors que ses équivalents français et allemand s'affichaient respectivement à 0,20% et -0,18% à la fin de l'année 2021.

Dans ce contexte, le fonds a subi de nombreuses opérations au cours du dernier mois de l'année, pour se conformer à notre scénario de marché très constructif pour l'année 2022. Ainsi, les fonds obligataires les plus longs en duration ont été écrétés et les fonds actions les plus décevants ont été vendus pour se concentrer sur ceux offrant le plus de visibilité et de régularité, comme Seilern Stryx World Growth, DNCA Invest Europe Growth SRI, Delubac Pricing Power ou Lonvia Avenir Midcap.

JANVIER 2022

Le mois de janvier 2022 a été victime du retour de la volatilité, dû une fois encore en grande partie aux chiffres de l'inflation américaine. En effet, alors qu'il y a six mois encore, la hausse de l'inflation était perçue comme temporaire, les dernières publications montrent que les prix à la consommation

connaissent une envolée jamais vue depuis 40 ans. Les marchés redoutent désormais que l'économie ne tombe dans un cercle vicieux qui se traduirait par des effets de second tour sur les salaires, ce qui mécaniquement engendrerait de l'inflation. Aussi, lors de sa dernière réunion de politique monétaire, la Réserve fédérale américaine a précisé son action pour 2022. Elle a donc prévenu qu'une normalisation des conditions monétaires était à prévoir, notamment par le biais d'au moins trois hausses de son taux directeur, et ce dès mars prochain. De surcroît, elle a également indiqué que le moment était venu de viser une réduction de la taille de son bilan, au travers d'une action de quantitative tightening (QT). Celle-ci devrait donc débuter avant que le cycle de remontée des taux d'intérêt ne soit achevé, soit également en 2022.

La Banque centrale américaine a une fenêtre de tir idéale en ce début d'année pour reconstituer ses marges de manœuvre. Le chômage est en effet au plus bas, avec un excédent de 3,7 millions d'offres d'emploi par rapport aux chômeurs en recherche active, et la croissance économique devrait être substantiellement au-dessus de son potentiel cette année. Ainsi, la Réserve fédérale a tout le loisir de se concentrer sur la stabilité des prix et de mettre en place des mesures fortes avant les élections de mi-mandat.

Sur le front géopolitique, les mouvements de troupes russes à la frontière ukrainienne provoquent une forte tension entre un bloc de l'Est (Russie, Chine, ...) et l'Otan, mais constitue également une épée de Damoclès pour les marchés financiers. La stratégie américaine consistant à surdramatiser un conflit qui ne profiterait à personne, ne trouve que peu d'écho en Europe, où le Président Macron tente de sortir de la crise par la voie diplomatique.

Ainsi, au cours du mois de janvier, la plupart des marchés financiers ont fini dans le rouge. Sans surprise, les indices obligataires ont largement pâti des hausses de taux anticipées et les actions ont très mal démarré l'année, avec des disparités sectorielles et géographiques très importantes. Si les banques européennes ont une nouvelle fois tiré leur épingle du jeu, affichant une performance positive sur le mois, ce n'est pas le cas des valeurs américaines, en particulier les secteurs technologiques ou de l'environnement qui ont plongé de près de 10%.

Dans ce contexte, ni l'allocation ni la construction du portefeuille n'ont connu de modification sur le mois écoulé.

FÉVRIER 2022

le mois de février a été marqué par le retour de la guerre sur le continent européen, avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Pourtant, dès le début du mois, la diplomatie européenne s'était activée, le Président Macron et le Chancelier Scholz allant jusqu'à Moscou pour tenter de convaincre Vladimir Poutine de faire baisser la pression militaire et de retirer les troupes qui encerclaient l'Ukraine. Si les européens avaient l'espoir que l'Homme fort de Russie revienne à la raison, les Américains ont été beaucoup plus réalistes et ont, dès le 11 février, demandé à leurs ressortissants de quitter au plus vite l'Ukraine. Finalement, le 24 février, après avoir soufflé le chaud et le froid quant à ses intentions, le Président russe décidait dans la nuit d'une « opération spéciale » sous le prétexte peu crédible de vouloir protéger sa population d'un encerclement, géographiquement impossible, par l'OTAN.

Ainsi, cette opération militaire a eu pour conséquence de créer un choc politique et financier mondial, les occidentaux, notamment européens, étant écartelés entre la dénonciation de l'impérialisme russe et leur volonté de préserver leur accès aux matières premières telles que le gaz et le blé. Pour le moment, la solidarité à l'égard de l'Ukraine se traduit par la mise en place de sanctions économiques plus ou moins dures, visant à étrangler la Russie.

Sur le plan financier, ces tensions géopolitiques ont largement rebattu les cartes sur les marchés. Alors que depuis le début de l'année, les actions européennes avaient enfin le vent en poupe, le conflit russo-ukrainien a stoppé net leur avancée : en février, l'Eurostoxx 50 recule ainsi de 6%, et le CAC 40 de près de 5%. De plus, après un mois de janvier faste pour les banques européennes, ce sont sans surprise ces dernières qui ont subi les foudres des opérateurs, compte tenu de leurs expositions à l'est de l'Europe, en perdant près de 12% en février.

En conséquence, on perçoit que cette guerre a complètement changé les anticipations des investisseurs quant aux actions des banquiers centraux. C'est ainsi qu'en quelques jours, le rendement du 2 ans américain qui avait culminé à 1.6% le 23 février, a reflué violemment pour s'établir autour des 1.4%. Son alter ego allemand est lui passé d'un pic sur le mois à -0.25% à un retour sur les niveaux de -

0.50%. Ces mouvements erratiques prouvent que le marché ne croit plus en la possibilité pour les banquiers centraux d'implémenter leur programme de normalisation des taux d'intérêt, tel qu'envisagé il y a quelques semaines, dans le contexte actuel.

Enfin, sur le front des devises, le rouble s'effondre de plus de 25% sur le mois, tandis que le franc suisse remonte rapidement vers la parité avec l'euro.

Dans ce contexte, la duration a été fortement remontée dans le fonds, via une option d'achat sur le 10 ans américain pour une exposition équivalente à 5% du portefeuille au début du mois. Ensuite, au lendemain du début des hostilités, une position en futures Long Bond US a été implémentée, pour une exposition équivalente à 20% du portefeuille, afin de renforcer la protection des investissements.

MARS 2022

Le mois de mars a été marqué par une actualité intense provoquant de violentes secousses sur l'ensemble des marchés actions et taux. L'évolution de la guerre entre la Russie et l'Ukraine a bien sûr occupé la plus grande part des préoccupations des opérateurs. Alors que le Président russe avait parié une guerre-éclair, la résistance acharnée des Ukrainiens a invalidé la stratégie du Kremlin, ce qui a entraîné une chute du rouble à des niveaux abyssaux. Ainsi, tout au long du mois, la Russie a été mise au ban des nations et les sanctions économiques prononcées à son égard sont allées crescendo. Néanmoins, la Russie possède une pièce maîtresse sur le front économique dans la partie d'échecs diplomatique qu'elle dispute contre les pays de l'Union européenne et de l'Otan, c'est la dépendance des européens au gaz russe, Allemagne en tête. Elle l'a d'ailleurs utilisée pour exiger que ses clients règlent leur facture de matières premières en roubles, ce qui a eu pour effet de le faire revenir au niveau d'avant la crise. Ce conflit a déjà entraîné des répercussions très nettes sur l'inflation, notamment en Europe et ce phénomène a également engendré beaucoup de stress sur les marchés obligataires. Pourtant, l'issu de la réunion de la Réserve fédérale américaine du 16 mars dernier avait été plutôt bien accueillie. La hausse de 25 bps du taux directeur américain avait été vue comme le signal que la FED restera plutôt accommodante. Mais, les jours suivants la conférence de presse habituelle, les membres du FOMC ont commencé à hausser le ton dans les médias, signalant qu'une ou plusieurs hausses de taux de 50 bps pourraient intervenir lors des prochains comités pour juguler une inflation de plus en plus forte. Conséquence de ces interventions, la courbe des taux américains s'est massivement déformée pour devenir quasiment plate voire inversée. Et le taux de rendement du 2 ans, très dépendant des anticipations du marché a monté dans l'intervalle de plus de 100 bps. Enfin, du côté des pays émergents, les actions chinoises ont commencé par dévisser de plus de 30% avant de se reprendre sous l'action des autorités chinoises, gouvernement comme Banque centrale, qui ont adopté un discours beaucoup plus conciliant vis-à-vis des géants de la technologie cotés sur les marchés étrangers.

Les marchés actions finissent sans surprise en ordre dispersé : les marchés européens affichent des performances proches de l'équilibre, tandis que les marchés américains, plus éloignés du conflit, progressent de plus de 3%, et que les marchés émergents reculent de plus de 2%

Sur le front obligataire, les performances sont largement décevantes, les indices composés d'emprunts d'états et privés de catégorie investissement perdant entre 2% et 3% selon les zones géographiques. Dans ce contexte, le fonds a vu ses positions de duration longue être débouclées au fil du mois. De plus, les actions principalement européennes de croissance ont été légèrement réduites afin de faire entrer un fonds exposé sur les métaux précieux, pour introduire plus de diversification dans le portefeuille et d'avoir une stratégie corrélée à l'environnement inflationniste actuel. Enfin, une position optionnelle exposée sur l'Eurostoxx 50 et visant à tirer parti de la hausse des marchés européens a été implémentée.

AVRIL 2022

En avril, les marchés financiers ont été pris en étau par la guerre russe en Ukraine et par le changement des indications prospectives des banquiers centraux. Tout d'abord, sur le front du conflit aux portes de l'Europe, force est de constater que Vladimir Poutine s'est mis la quasi-totalité des nations à dos. Et les chiffres macro-économiques publiés en fin de mois commencent à démontrer l'ampleur des conséquences de l'invasion russe. Ainsi, si la croissance trimestrielle française est ressortie nulle pour le premier trimestre de l'année, les Etats-Unis ont vu leur Produit Intérieur Brut reculer de 1,4% en

rythme annualisé, du fait d'un accroissement du déficit extérieur et d'un écoulement des stocks plus important que prévu, signe que les pénuries ne sont pas en voie de se résorber.

Mais ce sont sans nul doute les chiffres de l'inflation qui ont entraîné les conséquences les plus néfastes sur les marchés financiers. Ainsi, aux Etats-Unis, l'inflation publiée s'est affichée à 8,5% sur un an glissant, tandis que l'inflation cœur, c'est-à-dire sans les éléments volatils comme l'énergie et l'alimentation, s'établissait à 6,5%, s'éloignant toujours plus de la cible de la Réserve fédérale américaine. En Europe, la flambée des prix à laquelle on assiste est moindre puisque l'inflation publiée et l'inflation cœur en zone Euro sont ressorties respectivement à 7,5% et 3,5%, bénéficiant des différentes mesures gouvernementales et autres boucliers tarifaires.

Du fait des niveaux d'inflation, le discours des banquiers centraux a mis énormément de pression sur les marchés. Ainsi, alors que la Réserve fédérale américaine avait depuis des années accoutumé les marchés à des hausses de taux de 25 bps, ce sont désormais des hausses de 50 voire 75 bps qui sont évoquées par Jerome Powell et les gouverneurs des banques régionales. En Europe, Christine Lagarde, elle aussi, a dû infléchir son discours et n'hésite plus à parler de sortir de la politique de taux négatifs mise en place par son prédécesseur. Par conséquent, les mouvements de taux d'intérêt ont eu des comportements erratiques se traduisant par un véritable krach obligataire sur la partie longue des courbes européenne et américaine. Ainsi, depuis le début de l'année, les emprunts d'état de duration longue perdent en moyenne plus de 10%.

Du côté des actions, le mois écoulé a été globalement dramatique pour les valeurs technologiques (le Nasdaq a perdu plus de 13% en avril), pénalisées par la normalisation des taux d'intérêt et par l'appréciation des résultats du premier trimestre. Ainsi, Netflix a vu son cours dévisser de plus de 35% en une séance alors que la société perd des abonnés pour la première fois de son histoire. Néanmoins, les performances réalisées par les grands indices boursiers sont plus contrastées. En effet, si l'ensemble des valeurs américaines perd près de 9% en dollar, les marchés européens ne perdent que 2% sur le mois. Dans le même temps, l'avance des Etats-Unis dans la course à la normalisation des taux pour combattre l'inflation propulse le dollar à des sommets, le billet vert s'appréciant de quelque 5% sur le mois face à l'euro.

Dans ce contexte, ni l'allocation ni la construction du portefeuille n'ont évolué au cours du mois d'avril 2022.

MAI 2022

Au cours du mois de mai, les marchés financiers ont une nouvelle fois été victimes d'une grande volatilité, ployant sous l'effet de l'actualité macroéconomique, géopolitique et micro-économique.

Sur le front macro-économique, on retiendra surtout les nombreuses interventions des banquiers centraux qui vont toutes dans le même sens. En Europe, un certain nombre de gouverneurs de la BCE ont pris la parole pour préparer les marchés à une amorce de normalisation des taux d'intérêt beaucoup plus rapide que prévu. En effet, la vigueur de l'inflation pourrait conduire l'institution de Francfort à sortir de la politique de taux négatifs dès juillet prochain. Au Royaume-Uni, la Bank of England, qui a remonté son taux directeur d'un quart de point, a douché les ardeurs des marchés financiers en prévoyant une récession économique en 2023. Enfin aux Etats-Unis, la Réserve fédérale américaine a accéléré le resserrement des conditions monétaires en remontant son taux directeur d'un demi-point, pour la première fois depuis le début du 21ème siècle. Néanmoins, les turbulences causées par ces actions concertées contre l'inflation ont été soudainement calmées par la publication des minutes de la réunion de la FED, le 25 mai, à la veille du week-end de l'Ascension, des futures hausses de taux de l'ordre de plus d'un demi-point semblant pour le moment écartées malgré les déclarations de certains membres du FOMC (Comité en charge de la définition de la politique monétaire).

Sur le front géopolitique, plus personne ne croit à une résolution rapide du conflit russo-ukrainien. Ainsi, les européens ont voté à la quasi-unanimité de nouveaux trains de sanctions contre la Russie, tandis que les Etats-Unis ont voté un nouvel envoi d'armes en Ukraine pour un montant de 40 milliards de dollars. Mais c'est également la gestion de la crise sanitaire en Chine, avec une politique Zéro-COVID qui montre ses limites pourtant évidentes, qui a amplifié les mouvements de marché. Néanmoins, le déconfinement de Shanghai prévu pour le 1er juin a insufflé un certain soulagement, ce qui a permis aux actions chinoises de se reprendre lors de la dernière semaine du mois de mai.

Sur le front micro-économique, les révisions des prévisions des entreprises ont souvent entraîné des conséquences dramatiques notamment sur les valeurs technologiques américaines. Ainsi, le 23 mai après la clôture, l'annonce par Snapchat d'un léger ralentissement de la publicité au cours du deuxième trimestre, a eu pour conséquence un dévissage de la société de plus de 43% entraînant dans son sillage tout le secteur des réseaux sociaux. Par ailleurs, Twitter et Tesla ont respectivement chuté de 19% et 16% du fait des atermoiements d'Elon Musk quant à son rachat de la messagerie instantanée planétaire.

Ainsi, sur le mois, les marchés affichent des performances disparates, selon les zones géographiques et les secteurs. En Europe, l'Eurostoxx 50 et le CAC 40 mettent fin à une série de 4 mois consécutifs en baisse pour afficher des performances positives, tirées par les secteurs bancaire (+8.4%) et pétrolier (+11.9%). A contrario, outre-Atlantique, le Nasdaq perd à nouveau plus 2%.

Enfin, du côté obligataire, les taux des emprunts d'états continuent leur remontée, l'Obligation assimilable du Trésor français s'affichant à 1.64% (elle rapportait 0% 6 mois auparavant) tandis que le 10 ans américain s'établit désormais à 2.84%.

Dans ce contexte, ni l'allocation, ni la construction du portefeuille n'ont évolué.

JUIN 2022

Décidément, les mois se suivent et se ressemblent et juin n'a pas fait exception à la règle en vigueur depuis le début de l'année. Ainsi, la plupart des marchés financiers, qu'ils soient obligataires, actions ou crypto ont encore amplifié leur correction.

Sur le front macro-économique, les marchés financiers sont passés de la peur de l'inflation à la peur de la récession. Ce glissement sémantique, qui couvait depuis plusieurs mois sous l'effet des pénuries touchant, parmi d'autres, les secteurs technologique, industriel et alimentaire, et du conflit russo-ukrainien, a été provoqué par la hausse surprise de 75 points de base du taux directeur de la Réserve fédérale américaine le 15 juin dernier. Cette mesure inédite depuis plusieurs décennies a jeté un certain froid sur les marchés financiers qui commencent à croire que la Banque centrale Américaine aura de plus de plus de mal à lutter efficacement contre une inflation en grande partie exogène tout en pilotant un atterrissage en douceur de l'économie.

Auparavant, lors de la dernière réunion de la Banque centrale Européenne, Christine Lagarde avait reconnu travailler sur une première hausse du taux directeur de 0.25% en juillet et envisager jusqu'à 0.50% de remontée en septembre prochain, signe que l'environnement de taux négatif est désormais derrière nous. Depuis lors, les chiffres d'inflation publiés dans la zone euro ne sont pas plus rassurants : plus de 10% en Espagne et presque 6% en France, qui va d'ailleurs débloquer 50 milliards d'euros pour lutter contre ce phénomène. Seule l'Allemagne a publié une inflation légèrement moindre que le mois précédent à 7.6%.

Dans cette ambiance morose, les différentes enquêtes de confiance des consommateurs sont toutes orientées à la baisse, certaines reflétant un pessimisme très fort, ce qui n'est pas de bon augure pour la croissance future. En effet, la consommation compte pour près de 70% dans la constitution du PIB des économies développées.

Au cours du mois, la seule éclaircie dans cet amoncellement de nuages est venue de la Chine, qui a décidé du déconfinement des principales villes du pays au début du mois, ce qui offre des perspectives quant à la résolution prochaine des difficultés d'approvisionnement des entreprises.

Les marchés affichent donc des performances difficiles sur le mois. En Europe, l'Eurostoxx 50 et le CAC 40 chutent de plus de 8% plombés par les secteurs bancaire (-13%) et pétrolier (-10%). Outre Atlantique, la baisse est du même acabit, le SP 500 et le Nasdaq perdant également plus de 8%.

Enfin, du côté obligataire, les taux des emprunts d'états continuent leur remontée, l'Obligation assimilable du Trésor français procurant un rendement de 1.92% après s'être approchée des 2.4% tandis que le 10 ans américain s'établit désormais à 3.01%, après avoir flirté avec les 3.50%. Depuis le début de l'année, les indices obligataires affichent des performances souvent pires que celles des actions, avec des baisses comprises entre 9 et 20% selon le risque des émetteurs sous-jacents (d'emprunts d'état jusqu'aux obligations convertibles) et les maturités des emprunts.

Dans ce contexte, le fonds a vu sa construction profondément évoluer : sur le front obligataire, le portefeuille a été réorienté partiellement sur des emprunts internationaux à haut rendement et également sur un fonds de performance absolue obligataire. Sur les actions, les mouvements ont

consisté à réduire les investissements dans les thématiques de croissance pour renforcer les fonds sans biais de style et privilégiant les grandes capitalisations boursières.

JUILLET 2022

Le mois de juillet 2022 a marqué un net coup d'arrêt à la baisse des marchés financiers, qui ont par conséquent fortement rebondi, certains effaçant même les performances catastrophiques du mois de juin.

Pour autant, la volatilité a encore été très élevée, notamment lors de la première quinzaine de juillet. Sur le front politique, l'Italie est revenue sur le devant de la scène européenne. La coalition de Mario Draghi a en effet volé en éclats sous les coups de boutoir du Mouvement 5 étoiles, le contraignant à présenter sa démission au Président Mattarella. Même si ce dernier l'a refusée, c'est le Parlement qui a eu le dernier mot, les membres ne votant pas la confiance au désormais ancien Premier Ministre italien. De nouvelles élections sont d'ores et déjà programmées le 25 septembre prochain. Au Royaume-Uni également, Boris Johnson a été contraint à la démission, la pression des différentes affaires ayant conduit la plupart de ses ministres à claquer la porte du gouvernement.

Par ailleurs, la pression de Vladimir Poutine sur les pays européens s'est encore accrue via la limitation drastique des exportations de gaz. Pour le moment, le robinet n'est pas tout à fait coupé, le gazoduc Nord Stream 1 fonctionnant à seulement 20% de ses capacités, les Russes prétextant des problèmes de maintenance sur les turbines.

Dans cette ambiance chargée, la réunion de la Banque centrale européenne qui s'est tenue le 21 juillet a permis aux intervenants d'être rassurés sur plusieurs points. Tout d'abord, Mme Lagarde a convaincu sur le nouvel outil anti-fragmentation élaboré par ses services, notamment pour empêcher que les taux de rendement des emprunts d'Etat italien ne dérivent trop à la hausse. Ensuite, la sortie de la politique de taux négatif, par la remontée du taux directeur de 50 points de base, a finalement contribué à rassurer les marchés sur la volonté de l'institution de Francfort de lutter à la fois contre une inflation désormais galopante sans toutefois trop pénaliser une croissance désormais atone sur le Vieux Continent.

Outre-Atlantique, la saison des résultats des sociétés a battu son plein et force est de constater que les marchés ont plutôt eu tendance à voir le verre à moitié plein plutôt qu'à moitié vide. Si les résultats de Snap ont réellement déçu, le titre perdant plus de 38% le jour de l'annonce, les autres publications ont finalement été bien mieux perçues par les marchés, notamment celles de Netflix, Amazon ou encore Alphabet.

Mais ce qui a paradoxalement rassuré les marchés, c'est le fait que les Etats-Unis soient officiellement en récession, alors que la normalisation des taux d'intérêt voulue par la Réserve fédérale américaine est toujours en cours. Les opérateurs misent sur le fait que compte tenu de l'arrêt actuel de l'économie, la Banque centrale n'aura pas besoin d'aller trop loin dans la remontée de son taux directeur et qu'elle pourra même être forcée à entamer un cycle inverse dès l'année prochaine.

Les marchés financiers affichent ainsi sur le mois des performances inédites depuis le début de l'année. En Europe, les principaux indices reprennent entre 7 et 9%, alors qu'aux Etats-Unis, le S&P 500 bondit de plus de 9% et le Nasdaq de plus de 12%. En revanche, sur le mois, les marchés émergents actions font du surplace.

Les marchés obligataires se portent également beaucoup mieux, les indices de crédit de catégorie investissement reprenant entre 2% et 4% respectivement aux Etats-Unis et en Europe, le haut rendement faisant légèrement mieux.

Enfin, sur le front des devises, le billet vert continue sur sa lancée et progresse à nouveau de plus de 2,5% face à l'Euro après avoir atteint la parité en cours de mois.

Dans ce contexte, ni l'allocation, ni la construction du fonds n'ont été modifiées.

AOÛT 2022

Le mois d'août 2022 s'est distingué par une actualité géopolitique et économique très chargée qui a finalement marqué le retour d'une hausse de la volatilité des marchés financiers. Tout d'abord, la guerre russo-ukrainienne, dans laquelle les belligérants voient leurs positions se figer, a largement occupé l'actualité, et ce sont notamment les bombardements autour de la centrale de Zaporijia qui ont ravivé les craintes d'un accident nucléaire de type Tchernobyl. Par ailleurs, dans les tous premiers jours du

mois, la visite de Nancy Pelosi, Présidente de la Chambre des Représentants américains et 3ème personnage de l'Etat, à Taiwan a provoqué une réaction virulente des autorités chinoises, qui ont décidé de spectaculaires manœuvres militaires autour de l'Ile. Cette crise dans l'ex-détroit de Formose, s'est prolongée tout au long du mois avec l'arrivée de deux navires de guerre américains dans la zone pour signifier l'engagement des Etats-Unis envers un statu quo politique qui prévaut depuis 1949. Ces conflits, armés ou plus ou moins larvés, auxquels s'est ajoutée une crise climatique majeure, avec 33 jours de canicule en Europe et des inondations destructrices au Pakistan, n'ont pourtant exercé qu'une influence modeste sur les marchés, qui ont continué à progresser dans la lignée du mois précédent jusqu'au 15 août. Car ce sont les données macroéconomiques qui ont réellement animé les marchés, alors que la plupart des investisseurs étaient en vacances.

Et il est vrai que la première quinzaine a été encourageante sur de nombreux indicateurs, notamment aux Etats-Unis. Alors que la première puissance mondiale est officiellement en récession, du fait de deux trimestres consécutifs de croissance négative, l'économie américaine a montré des signes de résilience impressionnants. Ainsi, les créations nettes d'emploi sont ressorties en forte hausse, avec plus d'un demi-million de postes créés au mois de juillet, le taux de chômage s'est affiché à un plus bas historique à 3.5% de la population, et même l'inflation a commencé de décélérer s'affichant à +8.7% en glissement annuel contre +9.1% au mois de juin. En conséquence, les opérateurs ont fait le pari que la Réserve fédérale américaine allait probablement ralentir le rythme de hausses de son taux directeur. Las ! Lors du traditionnel Symposium de Jackson Hole, Jerome Powell, dans sa courte intervention du 26 août, a douché les espoirs des places financières en affirmant que la Banque centrale américaine devrait certainement devenir restrictive dans sa politique monétaire afin de calmer la vigueur de l'inflation. Aussi, depuis lors, les marchés ont entamé un nouveau cycle de baisse violente, précipitant les performances mensuelles en territoire négatif. Enfin, le 31 août, ont été divulgués les chiffres d'inflation dans les pays de la zone euro : si l'inflation française a été moins forte que prévu à 6,5% sur un an, celle de la zone euro dans son ensemble a bondi de plus de 9% sur la même période, ce qui devrait contraindre la Banque centrale européenne à durcir son action et probablement remonter son taux directeur de 50, voire 75 bps lors du Conseil des Gouverneurs de septembre prochain.

En synthèse, les indices européens finissent donc logiquement le mois en berne, l'Eurostoxx 50 et le CAC40 reculant tous deux de plus de 5%. Outre-Atlantique, le SP500 et le Nasdaq finissent également dans le rouge cédant plus de 4%.

Du côté des taux d'intérêt, le mois a été également très difficile, le rendement de l'emprunt à 10 ans américain se tendant de plus de 50 bps (les prix baissent quand les taux montent), à l'instar de l'OAT 10 ans française qui voit son rendement passer de 1.38% à 2.15%. Ainsi, les indices obligataires de catégorie investissement affichent sur le mois des performances négatives similaires voire pires que celles des actions.

Dans ce contexte, la construction de portefeuille a été légèrement dynamisée via l'intégration d'un fonds investi dans des obligations nordiques.

SEPTEMBRE 2022

2022 est décidément une « Annus Horribilis », pour reprendre la célèbre expression de la Reine d'Angleterre, décédée le 8 septembre dernier. Et le mois de septembre ne fait que confirmer cette impression de krach boursier que nous vivons depuis le début de l'année.

Sur le plan politique, le Royaume-Uni a largement préoccupé les marchés financiers sur ce mois de septembre. En effet, ce n'est pas l'accession au trône du Roi Charles III qui a retenu l'attention des intervenants, mais plutôt le remplacement de Boris Johnson par Liz Truss. Cette dernière, afin de contenir l'inflation des prix de l'énergie, a annoncé un plan de mesures fiscales combinant à la fois un prix plafond sur l'énergie et des baisses d'impôts massives, notamment pour les plus riches contribuables, s'élevant au total à 150 milliards de livres sterling financés par la dette. Ainsi, de manière simultanée, les marchés financiers ont défié la nouvelle Première Ministre, précipitant la Livre à un plus bas historique contre le dollar et envoyant le rendement de l'emprunt à 30 ans aux alentours des 5% annuels, forçant la Banque d'Angleterre à remettre au goût du jour les achats d'obligations pour éteindre l'incendie.

Ailleurs en Europe, les Italiens ont décidé de confier leur avenir à la coalition des droites extrêmes emmenée par Georgia Meloni, dirigeante du parti postfasciste Fratelli d'Italia. Alors qu'on pouvait

redouter un test grandeur nature des nouvelles mesures anti-fragmentation élaborée par la Banque centrale européenne, cette dernière n'a pas eu besoin de les mettre en œuvre pour le moment, les marchés financiers n'ayant pas franchi le Rubicon que constituent les 250 points de base d'écart entre les taux à 10 ans italien et allemand.

Sur le plan macro-économique, ce sont toujours les publications analysées par le prisme de l'inflation constatée et future qui font et défont les marchés. Ainsi, alors que l'inflation publiée aux Etats-Unis était en baisse pour le deuxième mois consécutif, l'inflation cœur, c'est-à-dire l'inflation hors éléments volatils comme l'énergie ou l'alimentation, a de nouveau progressé. Cette hausse a été interprétée comme le signal de la transmission de l'inflation aux salaires ce qui a conduit les opérateurs à mettre à jour leurs prévisions sur les taux d'intérêt. En conséquence, alors que les marchés obligataires s'accordaient sur un taux terminal autour de 4%, ils anticipent désormais que la Réserve fédérale américaine pourrait monter son taux directeur jusqu'à 4,75%. En Europe, l'inflation publiée est quant à elle toujours en hausse d'un mois sur l'autre et a même franchi la barre des 10% en septembre, ce qui devrait contraindre la Banque centrale européenne à poursuivre son cycle de hausse des taux plus longtemps qu'espéré.

Sans surprise donc, les marchés financiers ont connu un mois de septembre exécrable. Du côté obligataire, les indices n'en finissent pas de dévisser, effaçant au passage des années de performance. Ainsi, les emprunts européens de catégorie investissement perdent 3,7% tandis que leurs équivalents américains baissent de plus de 4,3%. Depuis le début de l'année, les baisses sont de l'ordre de 15% en moyenne.

Sur le front des actions, c'est la bérézina. Si l'Eurostoxx 50 et le CAC 40 affichent des baisses inférieures à 6%, les indices américains s'effondrent de plus de 9% pour le S&P 500 et même de 10,5% pour le Nasdaq composite, tandis que les marchés émergents plongent de près de 12% en dollar.

Dans ce contexte, la maturité moyenne des fonds obligataires en portefeuille a été à nouveau raccourcie, via l'introduction d'un nouveau fonds d'arbitrage de crédit au détriment de stratégies plus classiques. Le facteur croissance a été à nouveau réduit sur les actions européennes et internationales via des arbitrages privilégiant deux nouveaux fonds, DGC Stock Selection et Eleva Euroland Sélection

Performances :

Sur l'exercice arrêté au 30 septembre 2022, le fonds a réalisé une performance de -16,47% sur 12 mois, contre -10,88% pour son indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Rapport certifié du commissaire aux comptes



UFF SELECTION PREMIUM

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 septembre 2022**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 septembre 2022**

UFF SELECTION PREMIUM
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT NOURRICIER
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
MYRIA ASSET MANAGEMENT
32, avenue d'Iéna
75116 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement nourricier UFF SELECTION PREMIUM relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement nourricier à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/10/2021 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



UFF SELECTION PREMIUM

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu du délai nécessaire à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

2023.02.09 17:57:14 +0100



BILAN ACTIF AU 30/09/2022 EN EUR

	30/09/2022	30/09/2021
INSTRUMENTS FINANCIERS	3 020 177,70	3 935 482,15
OPC MAÎTRE	3 020 177,70	3 935 482,15
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
CRÉANCES	0,00	0,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00
COMPTES FINANCIERS	15 433,01	22 051,78
Liquidités	15 433,01	22 051,78
TOTAL DE L'ACTIF	3 035 610,71	3 957 533,93

BILAN PASSIF AU 30/09/2022 EN EUR

	30/09/2022	30/09/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	3 000 298,60	3 754 786,41
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	91 078,31	262 674,42
Résultat de l'exercice (a,b)	-61 318,08	-67 896,24
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	3 030 058,83	3 949 564,59
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	5 551,88	7 969,34
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	5 551,88	7 969,34
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	3 035 610,71	3 957 533,93

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/09/2022 EN EUR

	30/09/2022	30/09/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/09/2022 EN EUR

	30/09/2022	30/09/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	0,00	0,00
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	130,62	96,29
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	130,62	96,29
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	-130,62	-96,29
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	62 957,34	84 322,64
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-63 087,96	-84 418,93
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	1 769,88	16 522,69
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-61 318,08	-67 896,24

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0010180943 - UFF SELECTION PREMIUM C : Taux de frais maximum de 1,80% TTC

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Part(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Parts UFF SELECTION PREMIUM C	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/09/2022 EN EUR

	30/09/2022	30/09/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	3 949 564,59	4 608 127,74
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	296 115,54	218 973,88
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-608 534,71	-1 466 736,74
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	94 869,25	282 588,69
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	0,00	0,00
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-288,00	-276,00
Différences de change	0,00	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-638 579,88	391 305,95
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>229 192,69</i>	<i>867 772,57</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-867 772,57</i>	<i>-476 466,62</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-63 087,96	-84 418,93
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	3 030 058,83	3 949 564,59

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN^(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
OPC Maître	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/09/2022
CRÉANCES		
TOTAL DES CRÉANCES		0,00
DETTES		
	Frais de gestion fixe	5 551,88
TOTAL DES DETTES		5 551,88
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-5 551,88

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part UFF SELECTION PREMIUM C		
Parts souscrites durant l'exercice	2 775,9751	296 115,54
Parts rachetées durant l'exercice	-5 664,1005	-608 534,71
Solde net des souscriptions/rachats	-2 888,1254	-312 419,17
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	32 526,5363	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part UFF SELECTION PREMIUM C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/09/2022
Parts UFF SELECTION PREMIUM C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	62 957,34
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,80
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2022
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/09/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			3 020 177,70
	FR0011399914	MYRIA CONCEPT MULTISTARS M	3 020 177,70
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			3 020 177,70

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/09/2022	30/09/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-61 318,08	-67 896,24
Total	-61 318,08	-67 896,24

	30/09/2022	30/09/2021
Parts UFF SELECTION PREMIUM C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-61 318,08	-67 896,24
Total	-61 318,08	-67 896,24

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/09/2022	30/09/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	91 078,31	262 674,42
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	91 078,31	262 674,42

	30/09/2022	30/09/2021
Parts UFF SELECTION PREMIUM C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	91 078,31	262 674,42
Total	91 078,31	262 674,42

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	28/09/2018	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022
Actif net Global en EUR	6 305 777,23	4 729 486,69	4 608 127,74	3 949 564,59	3 030 058,83
Parts UFF SELECTION PREMIUM C en EUR					
Actif net	5 459 695,04	4 729 486,69	4 608 127,74	3 949 564,59	3 030 058,83
Nombre de titres	56 927,8359	48 744,0348	46 696,8702	35 414,6617	32 526,5363
Valeur liquidative unitaire	95,90	97,02	98,68	111,52	93,15
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,73	-0,63	0,56	7,41	2,80
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,76	-1,68	-1,73	-1,91	-1,88

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
MYRIA CONCEPT MULTISTARS M	EUR	2 707,4169	3 020 177,70	99,67
TOTAL FRANCE			3 020 177,70	99,67
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			3 020 177,70	99,67
TOTAL Organismes de placement collectif			3 020 177,70	99,67
Dettes			-5 551,88	-0,18
Comptes financiers			15 433,01	0,51
Actif net			3 030 058,83	100,00

Parts UFF SELECTION PREMIUM C	EUR	32 526,5363	93,15
--------------------------------------	------------	--------------------	--------------

MYRIA CONCEPT **MULTISTARS**

FONDS COMMUN DE PLACEMENT (FCP) DE DROIT FRANCAIS

RAPPORT ANNUEL

Exercice clos le 30 septembre 2022



MYRIA ASSET MANAGEMENT

Siège social : 32 avenue d'Iéna 75116 PARIS
Société par Actions Simplifiée à Conseil de Surveillance au capital de 1 500 000 € - RCS Paris 804 047 421
Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-14000039

SOMMAIRE

Acteurs	3
Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion...	4
Autres informations.....	11
Rapport d'activité.....	12
Rapport certifié du commissaire aux comptes	22

- **Comptes annuels**

- Bilan Actif
- Bilan Passif
- Hors-Bilan
- Compte de Résultat

- **Annexes aux comptes annuels**

- Règles et méthodes comptables
- Evolution de l'actif net
- Compléments d'information

- **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels au 30 septembre 2022**

Acteurs

Société de gestion : MYRIA ASSET MANAGEMENT

Société par Actions Simplifiée à Conseil de surveillance au capital de 1 500 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 804 047 421
Société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 14 octobre 2014 sous le numéro GP-14000039
Siège social : 32 Avenue d'Iéna 75116 Paris - France

Dépositaire : CACEIS Bank

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 420 000 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 692 024 722
Établissement de crédit agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)
Siège social : 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge
Adresse postale : 12 place des États-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX

Gestionnaire Comptable par délégation de la Société de gestion : CACEIS Fund Administration

Société Anonyme au capital de 5 800 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 420 929 481
Siège social : 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge
Adresse postale : 12 place des États-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX

Commissaire aux comptes : Pricewaterhousecoopers Audit, représenté par Monsieur Frédéric SELLAM

63, rue de Villiers - 92208 Neuilly-sur-Seine cedex - France

Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion

FORME JURIDIQUE : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit Français

FONDS MULTI-PARTS : Oui

CODE ISIN :

- FR0011399914 MYRIA CONCEPT MULTISTARS M
- FR0013173390 MYRIA CONCEPT MULTISTARS E

CLASSIFICATION : Le FCP est classé dans la catégorie suivante : néant

AFFECTATION DES RÉSULTATS : Le FCP a opté pour le mode d'affectation des sommes distribuables suivants:

- Part M : capitalisation et/ou distribution annuelle
- Part E : capitalisation

OBJECTIF DE GESTION

Le FCP a pour objectif de valoriser le capital sur la durée de placement recommandée au moyen d'une gestion active et discrétionnaire de l'allocation entre les divers marchés, classes d'actifs actions, devises et taux et zones géographiques.

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

L'indicateur de référence auquel le porteur pourra comparer a posteriori la performance de son investissement est l'indice composite suivant (dividendes/coupons réinvestis) :

- 25% FTSE World : cet indice « actions » est composé des plus grandes capitalisations mondiales. Il est calculé quotidiennement et publié par le Financial Times. Il est libellé en dollar et converti en euro ;
- 25% Euro Stoxx® : cet indice « actions » est composé des principales capitalisations de la zone euros. Il est libellé en euro. Il est calculé et publié par Stoxx Limited ;
- 25% Bloomberg Barclays Euro Aggregate Total Return Index : cet indice obligataire est composé d'émissions obligataires en euro réalisées par des émetteurs publics ou privés et ayant un rating « investment grade ». Il est libellé en euro. Il est calculé quotidiennement et publié par Bloomberg Barclays ;
- 25% Bloomberg Barclays Global Aggregate Total Return Index : cet indice obligataire composé d'émissions obligataires de tous pays réalisées par des émetteurs publics ou privés et ayant un rating « investment grade ». Il est calculé quotidiennement et publié par Bloomberg Barclays. Il est libellé en dollar et converti en euro.

L'indice FTSE World est administré par FTSE International limited et est disponible sur le site : www.ftserussell.com. L'administrateur de cet indice de référence est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

L'indice Euro Stoxx® est administré par Euronext et est disponible sur le site www.euronext.com. A la date de mise à jour du présent prospectus, l'administrateur de cet indice de référence n'est pas encore inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Les indices Bloomberg Barclays Euro Aggregate Total Return Index et Bloomberg Barclays Global Aggregate Total Return Index sont administrés par Bloomberg Barclays et est disponible sur le site www.bloombergindices.com. A la date de mise à jour du présent prospectus, l'administrateur de ces indices de référence n'est pas encore inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Le FCP est un OPCVM à gestion active dont la performance n'est pas liée à celle de l'indicateur de référence mais qui l'utilise comme élément d'appréciation a posteriori de sa gestion.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Le FCP vise une performance à long terme par la sélection des valeurs et une allocation discrétionnaire entre les principales classes d'actifs (actions, taux, change) et zones géographiques.

Le portefeuille pourra être exposé indifféremment de 0 à 100% sur tous les marchés d'actions et de change et/ou de -30 à 100% sur tous les marchés de taux.

L'exposition pourra être réalisée ou ajustée indifféremment par investissement direct sur les marchés, par le biais d'OPC ou au moyen d'instruments financiers à terme simples. L'OPCVM sera investi entre 50 et 100% de son actif net en parts ou actions d'OPCVM ou fonds d'investissement à vocation générale de droit français.

La gestion pourra également investir dans les OPC promus ou gérés par la société de gestion.

Toutefois :

- la quote-part de l'actif investie directement ou indirectement en titres de capital des pays non OCDE ou émergents ne pourra pas dépasser 30%,
- la quote-part de l'actif investie directement ou indirectement en titres de créance des pays non OCDE ou émergents ne pourra pas dépasser 30%,
- la quote-part de l'actif investie directement ou indirectement en actions de petites capitalisations sera limitée à 50%.

Le portefeuille sera structuré en fonction du processus de gestion suivant :

- analyse macro-économique définissant les grandes thématiques boursières et les orientations sectorielles et géographiques,
- en fonction de ses anticipations, des scénarios macro-économiques qu'il privilégie et de son appréciation des marchés, le gestionnaire sur-pondérera ou sous-pondérera chacun des secteurs représentés dans l'indicateur de référence,
- pour chacune des poches ainsi définies, le gérant sélectionnera des OPC et/ou des valeurs.

L'allocation d'actifs sera discrétionnaire et décidée en fonction de l'anticipation faite sur les marchés actions et de l'anticipation faite sur l'évolution des grandes zones économiques et des devises. Cette allocation pourra donc s'écarter de la composition de l'indicateur de référence.

La cible est une allocation équilibrée entre les deux classes d'actifs en vue de valoriser le capital.

La stratégie du fonds est conforme aux dispositions de l'article 6 du Règlement SFDR. A ce titre, aucune approche extra-financière n'est intégrée dans celle-ci et il n'y a aucune prise en compte des incidences négatives sur les risques de durabilité.

Par ailleurs, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie ».

PROFIL DE RISQUE DU FCP

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Au travers des investissements du FCP, les risques principaux pour le porteur sont les suivants :

➤ **Risque de perte en capital**

Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué.

➤ **Risque de gestion discrétionnaire**

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué ou que la performance du FCP diverge de l'indicateur de référence.

➤ **Risque actions**

Le porteur est exposé au risque de dégradation de la valorisation des actions ou des indices auxquels le portefeuille du FCP est exposé. L'exposition maximale du portefeuille au risque actions est comprise entre 0% et 100% de l'actif net. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les marchés de petites capitalisations (le FCP pourra y être exposé, dans la limite de 50% de son actif) sont destinés à accueillir des entreprises, qui en raison de leurs caractéristiques spécifiques peuvent présenter des risques pour les investisseurs.

➤ **Risque de taux**

En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance, qu'ils soient détenus directement ou par le biais des OPC en portefeuille, baissera ainsi que la valeur liquidative.

Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion que peut avoir sur la valeur liquidative de l'OPCVM une variation de 1% des taux d'intérêt. A titre d'exemple, pour un OPCVM ayant une sensibilité de 2, une variation de 1% des taux d'intérêt entraînera une variation inverse de 2% de la Valeur Liquidative de l'OPCVM.

La sensibilité du portefeuille taux du FCP est comprise entre -10 et +10. L'exposition du FCP sur les marchés taux est comprise entre -30 et 100%.

➤ **Risque de change**

Étant donné que le FCP investit dans des titres libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur sera exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change.

➤ **Risque de crédit**

Le porteur est exposé au risque de défaillance d'un émetteur, mais ce risque est limité par la procédure de sélection des émetteurs décrite dans la partie « actifs » du prospectus.

L'attention des investisseurs est appelée sur l'orientation de gestion du FCP. Le portefeuille est susceptible d'être investi en titres spéculatifs dont la notation est basse ou inexistante et qui sont négociés sur des marchés dont les modalités de fonctionnement en termes de transparence et de liquidité peuvent s'écarter sensiblement des standards admis sur les places boursières ou réglementées européennes.

➤ **Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés**

Dans la mesure où le FCP peut être exposé aux marchés à hauteur d'un niveau maximal de 200% de l'actif net, la valeur liquidative du fonds peut donc être amenée à baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels le FCP est exposé.

➤ **Risque lié aux marchés des pays émergents et non OCDE**

La partie de l'actif investie en titres de capital et /ou titres de créance de pays émergents et les pays non OCDE directement ou par l'intermédiaire d'OPC pourra atteindre 60% de l'actif net. Les investisseurs potentiels sont avisés que l'investissement dans les marchés émergents comporte un degré de risque élevé, en raison de leur situation politique et économique, qui peut affecter la

valeur des investissements. Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. En outre, l'investissement dans ces marchés implique des risques liés aux restrictions imposées aux investissements étrangers, aux contreparties, à la volatilité de marché plus élevée ainsi qu'un risque de manque de liquidité de certaines lignes du FCP.

➤ **Risques en matière de durabilité**

Les risques en matière de durabilité font référence à des événements ou conditions d'ordre environnemental, social, ou de gouvernance qui, s'ils se matérialisent, ont ou peuvent potentiellement avoir un impact négatif significatif sur les actifs, la situation financière, les bénéfices, ou la réputation d'une société. Ces risques peuvent notamment comprendre, mais sans s'y limiter, le changement climatique, la biodiversité, la gestion de la chaîne d'approvisionnement, la fiabilité des produits et la déontologie des entreprises.

De plus, des risques supplémentaires peuvent résulter des limites inhérentes aux approches en matière de critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance), dans la mesure où l'on observe un manque de standardisation des règles régissant les critères ESG et le reporting des indicateurs ESG par les entités souveraines ou privées. Il n'existe aucune garantie que les OPCVM/FIA qui intègrent des critères ESG au sein de leur processus d'investissement tiennent compte de l'ensemble des indicateurs pertinents à cet égard, ni aucune garantie que de tels indicateurs soient tous comparables. En outre, les OPCVM/FIA peuvent faire appel, pour leurs données ESG, à des prestataires externes spécialisés dans ce type d'analyse. Ces données peuvent s'avérer incomplètes, inexactes ou non disponibles et différer des données obtenues auprès d'autres sources. Le recours à des sources de données et/ou à des prestataires différents peut, à terme, avoir un impact sur l'univers d'investissement ou sur le portefeuille et la performance de l'OPCVM/FIA.

GARANTIE OU PROTECTION

Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

COMPOSITION DE L'ACTIF

➤ **Les actifs hors dérivés intégrés**

Actions et titres donnant accès au capital

Le FCP pourra investir dans des actions et titres donnant accès au capital (certificats d'investissement et de droit de vote ou bons de souscription ...) négociés sur des marchés réglementés et non réglementés, français ou étrangers, ainsi que sur des plates-formes multilatérales de négociation (Multilateral Trading Facilities : MTF).

Les titres détenus pourront relever de tous secteurs, de tous univers d'investissement et de toutes zones géographiques.

Toutefois, la quote-part de l'actif investie directement ou indirectement en titres de capital de pays non OCDE ou émergent ne pourra pas excéder 30% de l'actif du FCP et celle investie directement ou indirectement en actions de petites capitalisations sera limitée à 50%.

Les titres détenus pourront être libellés en toutes devises.

Titres de créances et instruments du marché monétaire

Néant

Actions et parts d'OPC

Le portefeuille pourra être investi en parts ou actions :

- ☒ OPCVM de droit français
- ☒ OPCVM de droit européen
- ☐ Fonds de fonds
- ☒ FIA (Fonds d'Investissement Alternatifs) de droit français
- ☐ FIA (Fonds d'investissement Alternatifs) de droit étranger

Le FCP est un fonds de fonds qui investira entre 50 et 100% de son actif en parts ou actions d'OPCVM ou fonds d'investissement à vocation générale de droit français ou d'OPCVM européens à l'exclusion des fonds de fonds et des OPC nourriciers. Il pourra détenir des OPC gérés par la société de gestion.

➤ **Les instruments dérivés**

Le Fonds pourra intervenir sur les instruments dérivés suivants

Nature des marchés d'intervention

- ☒ réglementés
- ☒ organisés
- ☒ de gré à gré

Risques sur lesquels le Fonds désire intervenir

- ☒ action
- ☒ taux
- ☒ change
- ☐ crédit
- ☐ autres risques

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limité à la réalisation de l'objectif de gestion

- ☒ couverture
- ☒ exposition
- ☐ arbitrage
- ☐ autre nature

Nature des instruments utilisés

- ☒ futures
- ☒ options
- ☐ swaps
- ☒ change à terme
- ☐ dérivés de crédit
- ☐ autre nature

Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion

- ☒ couverture générale du portefeuille, de certains risques, titres, etc...,
- ☒ reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs, à des risques,
- ☒ augmentation de l'exposition au marché et précision avec un effet de levier maximum autorisé jusqu'à une fois l'actif net,
- ☐ autres stratégies

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques et font l'objet d'échanges de garanties financières en espèces. Les garanties financières en espèces reçues par l'OPCVM pourront être réinvesties via des OPC.

Le risque global de l'OPCVM est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement tel qu'exprimé à la section VI « Risque Global » ci-après.

➤ **Les instruments intégrant des dérivés**

Le portefeuille peut comprendre des obligations convertibles, obligations échangeables, obligations avec bons de souscription, des obligations remboursables en actions ainsi que des droits et warrants. Ces instruments seront négociés sur des marchés réglementés français ou étrangers. Ces opérations sont réalisées dans le but de couvrir et/ou d'exposer le portefeuille aux marchés des actions, des taux et des devises.

➤ **Les dépôts**

Le FCP ne fait pas de dépôts mais peut détenir des liquidités à titre accessoire, dans la limite des besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

➤ **Les emprunts d'espèces**

Le FCP peut avoir recours à des emprunts d'espèces via un compte ouvert auprès du dépositaire du FCP, dans la limite de 10% de l'actif net.

Ces emprunts sont principalement effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

➤ **Les acquisitions et cessions temporaires de titres**

Le FCP n'a pas recours à ce type d'opération.

CHANGEMENTS INTERVENUS

3 janvier 2022

- Conforme à la réglementation Taxonomie

5 septembre 2022

- Mise à jour du SRRI passant de 4 à 5

CHANGEMENTS ENVISAGÉS

Néant.

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

Préambule :

Conformément aux Directives UCITS V et AIFM, MYRIA ASSET MANAGEMENT a mis en place une politique de rémunération applicable aux collaborateurs dont les fonctions sont susceptibles d'influencer le profil de risque de la Société de Gestion ou des OPCVM et FIA gérés.

Le présent document est établi dans le prolongement de cette politique et vise à détailler les éléments quantitatifs et qualitatifs relatifs aux rémunérations versées au titre de l'exercice comptable 2021.

Éléments qualitatifs :

Conformément à la politique de rémunération de la Société de Gestion, la décision d'attribution des rémunérations est prise collégialement par le Conseil de Surveillance de MYRIA ASSET MANAGEMENT et présentée au comité des nominations et rémunérations du groupe UFF.

Le montant de ces rémunérations est apprécié sur la base des critères qualitatifs tels que déterminés dans la politique de rémunération (exemples : évaluation qualitative des résultats et performances individuels, appréciation du respect des procédures et de l'environnement de contrôle et de conformité...).

S'agissant des rémunérations variables, elles prennent exclusivement la forme de primes exceptionnelles ayant la nature de traitements et salaires. Compte tenu des montants déterminés au titre de l'exercice 2021, aucun versement en parts d'OPCVM ou de FIA ni report de versement n'ont été mis en œuvre.

Le Conseil de Surveillance procède annuellement à une revue indépendante de la politique de rémunération et veille à son respect par la Société de Gestion et à sa conformité à la réglementation.

Éléments quantitatifs :

Le personnel concerné ainsi que les rémunérations afférentes sont détaillés ci-dessous.

Effectif total sur l'année 2021 : 13, dont 5 preneurs de risque.

Rémunération brute totale + montant brut primes versées au titre de l'année 2021 : 1 015 milliers d'euros, le tout ventilé de la façon suivante :

1. en fonction des catégories de personnel :

- 721 milliers d'euros versés aux preneurs de risque,
- 294 milliers d'euros versés aux autres collaborateurs,

2. en fonction de la nature de la rémunération : (Toutes typologies de collaborateurs confondues)

- 850 milliers d'euros de rémunérations fixes,
- 165 milliers d'euros de rémunérations variables

FRAIS

Frais facturés à l'OPCVM		Assiette	Taux barème
Frais de gestion et Frais administratifs externes à la société de gestion		Actif net	Part M : 0,5 % TTC maximum Part E : 2,50 % TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)		Actif net	2,50 % TTC maximum
Prestataires percevant des commissions de mouvement	Le dépositaire (pour le traitement des ordres)	Prélèvement sur chaque transaction	De 18,24 euros à 35,88 euros
	La société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Actions : 0,50 % TTC Obligations : Néant
Commissions de surperformance		Néant	Néant

Pour information, le taux de frais courants prélevés par le fonds au titre de l'exercice clos au 30/09/2022 est de

- 1,55% pour la part M
- 3,55% pour la part E

Autres informations

Les commissions de mouvement sont perçues par la société de gestion. Des frais forfaitaires sont prélevés sur chaque transaction par le conservateur (non audités par le commissaire aux comptes).

EXERCICE DU DROIT DE VOTE AUX ASSEMBLÉES POUR LES TITRES DÉTENUS EN PORTEFEUILLE

L'exercice du droit de vote pour les titres détenus dans les différents portefeuilles est effectué en toute indépendance dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts. Le gérant financier exerce au fil de l'eau tous les droits de vote reçus par lui dans les délais.

LA SÉLECTION ET L'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES

Conformément au Règlement Général de l'AMF, la société de gestion a mis en place une « Politique de Meilleure Sélection / Meilleure exécution » des intermédiaires et contreparties, tenue à disposition des investisseurs sur le site internet de la société de gestion www.myria-am.com.

L'objectif de cette politique est de sélectionner, selon différents critères prédéfinis, les négociateurs et les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.

RISQUE GLOBAL

La méthode de calcul du risque global de l'OPCVM sur les contrats financiers est celle du calcul de l'engagement telle que définie à l'article 411-73 et suivants du Règlement Général de l'AMF. Le niveau maximal d'exposition de l'OPCVM aux marchés pourra être porté jusqu'à 200% de son actif net.

CRITÈRES ESG

Les informations sur les critères environnementaux, sociaux, et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement de cet OPCVM sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion : www.myria-am.com.

POLITIQUE DE DISTRIBUTION

Le FCP a opté pour le mode d'affectation des sommes distribuables suivants :

- Part M : capitalisation et/ou distribution
- Part E : capitalisation

RÈGLES D'INVESTISSEMENT

Le fonds respecte les règles d'investissement et les ratios réglementaires définis par le Code Monétaire et Financier et par le Règlement Général de l'AMF.

Rapport d'activité

LE RAPPORT DE GESTION DE MYRIA AM. **OCTOBRE 2021- SEPTEMBRE 2022**

OCTOBRE 2021

Le mois d'octobre a été le théâtre d'un violent rebond des marchés financiers, signe que les opérateurs se sont définitivement accoutumés à la pandémie de Covid-19 et que désormais, seules les dynamiques macroéconomiques et microéconomiques comptent. Ainsi, d'un point de vue macroéconomique, force est de constater que les banquiers centraux ont bien préparé les marchés financiers à un changement de régime des politiques monétaires. En effet, si les inflations publiées de part et d'autre de l'Atlantique sont substantiellement supérieures aux cibles des principales banques centrales, les investisseurs restent persuadés que ces dernières seront très pragmatiques lors qu'il s'agira de ralentir progressivement le rythme des injections de liquidités déployées depuis 18 mois maintenant, voire qu'elles répondront aux attentes plutôt que de les anticiper. En conséquence, on constate une forte volatilité des niveaux absolus des taux d'intérêts, aussi bien en Europe qu'aux Etats-Unis. En Europe notamment, les rendements commencent leur normalisation et redeviennent progressivement positifs sur la plupart des maturités, hormis en Allemagne. Aux Etats-Unis, les rendements se redressent également et le taux à deux ans s'approche du niveau de 0.50%, signe que les marchés financiers ne redoutent plus un éventuel resserrement monétaire. Ailleurs, la Banque centrale d'Australie a annoncé ne plus contrôler la partie courte de la courbe, propulsant le taux à deux ans au-dessus de 0.65%. Enfin, la Banque centrale du Canada a cessé ses achats d'obligations fédérales et a averti qu'elle pourrait remonter son taux directeur plus tôt que prévu, sans que les marchés d'actions s'en émeuvent outre mesure. D'un point de vue microéconomique, la saison des résultats trimestriels a commencé et ils permettent de corroborer les principales dynamiques macroéconomiques : ainsi, Apple et Amazon ont déçu les analystes et ont reconnu être incapables de faire face à la forte demande du fait des pénuries de composants et de produits. Les ventes d'automobiles sont également en chute libre, du fait des disruptions sur les chaînes d'approvisionnement en semi-conducteurs notamment. A contrario, Microsoft continue de profiter de l'excès de croissance générée par la pandémie mondiale, doublant même la marque à la pomme et devenant désormais la plus grosse capitalisation boursière du monde. Dans ce contexte porteur, les marchés actions développés progressent de plus de 4%, avec même un +7% pour le S&P 500. A contrario, les marchés émergents restent toujours à la peine et ne progressent que d'un modeste pourcentage.

NOVEMBRE 2021

Le mois de novembre a été très volatil et peut se décomposer en deux périodes. En effet, jusqu'au 25 novembre, le rebond initié au cours du mois d'octobre s'est poursuivi et les indices des pays développés volaient de record en record. En effet, jusqu'à cette date, les investisseurs avaient pris le parti de penser que l'inflation, si elle restait élevée, était finalement un signe de vigueur de la reprise économique. Le prix du pétrole commençait à refluer vers les 80\$ le baril, indication que les interventions politiques étaient temporairement suivies d'effets. La puissance de la reprise était corroborée par les chiffres d'activité extrêmement encourageants publiés de part et d'autre de l'Atlantique. Notamment, les Etats-Unis affichaient une robustesse économique (taux de chômage en amélioration constante, nombre de création d'emploi, résultats des entreprises, ...) telle que la Réserve fédérale américaine avait pu se payer le luxe d'annoncer le rythme de ralentissement de son programme d'assouplissement quantitatif, ou Quantitative Easing, et d'en prévoir l'extinction d'ici à la mi-2022, sans faire dérailler le moins du monde les marchés financiers. Les tensions géopolitiques créées par la manipulation de la crise migratoire par la Biélorussie aux frontières de l'Europe n'avaient pas plus de prise sur l'euphorie généralisée des marchés financiers. Jusqu'au 25 novembre, tout était en place pour assister à un rallye de fin d'année qui aurait été le point d'orgue d'une année historique.

Mais, dès le lendemain, la découverte d'un nouveau variant de la Covid-19, le treizième baptisé Omicron, a remis le feu aux poudres. Entre la préconisation d'une troisième dose de vaccin annoncée

le matin même pour l'ensemble des adultes en France, les déclarations contradictoires tantôt rassurantes, tantôt anxiogènes des laboratoires pharmaceutiques Pfizer, BioNtech et Moderna, et les avis tout aussi fluctuants de l'OMS, les marchés européens ont connu leur pire journée de l'année ce vendredi 26 novembre, alors même que la faiblesse des échanges en ce lendemain de Thanksgiving amplifiait l'ampleur de la baisse.

Ainsi, sur le mois, l'indice MSCI World valorisé en euro surnage et affiche une performance modérément positive, due à la bonne tenue du Nasdaq (+0.25% en dollar et +2.27% en euro sur le mois) et à la dépréciation de l'euro face au dollar de près de 2% et face au yen de plus de 2.5%. Les bourses européennes baissent toutes entre 1.5 et plus de 4% ; les actions chinoises cotées à Hong-Kong dévissent de leur côté de 6.6% et baissent désormais de 20% sur l'année.

Sur le front des taux d'intérêt, le phénomène de fuite vers la qualité a eu raison de la normalisation des courbes de taux d'intérêt. Ainsi, à la fin du mois, le rendement du 10 ans français était quasiment nul et celui du 10 ans allemand repassait franchement en territoire négatif à -0.35%.

Dans ce contexte, ni l'allocation, ni la construction du portefeuille n'ont évolué sur le mois.

DÉCEMBRE 2021

Le mois de décembre 2021 s'achève sur une note largement positive puisque la plupart des indices actions des pays développés terminent au plus haut ou à quelques encablures de leur record respectif. Pourtant, l'euphorie qui a régné sur les marchés les plus en vue cache de fortes disparités notamment sur les places émergentes. Si le Venezuela (+350%), l'Argentine (+63%), la République Tchèque (+45%) affichent des performances extraordinaires en devises locales, les actions chinoises H shares (-21%), le Brésil (-12%), et Hong Kong (-12%) déçoivent.

Passée la baisse quasi saisonnière de fin novembre, les marchés sont repartis nettement à la hausse après la publication de premières études sur le variant Omicron faisant état d'une moindre létalité que les précédents. La contagiosité de ce variant est manifestement plus importante, mais les services de réanimation des hôpitaux ne sont pas encore saturés comme ce fut le cas lors du premier confinement en mars 2020.

Sur le plan macro-économique, le marché a plutôt vu le verre plein. Ainsi, les chiffres d'inflation américaine culminant à 6,8% en novembre ont été relativisés par un marché de l'emploi extrêmement dynamique et un taux de chômage qui se rapproche très rapidement de son niveau pré-Covid 19. Il faut dire que le niveau de consommation américaine est très robuste et que les effets de second tour (la transmission de la hausse des prix aux salaires) sont pour le moment relativement contenus. En conséquence, l'action de la Réserve Fédérale, qui a signalé qu'elle comptait accélérer le rythme de réduction de son programme d'assouplissement quantitatif, a été perçue comme une preuve que l'économie retrouve naturellement son moteur de croissance.

De son côté, la Banque Centrale Européenne est parvenue à contenter les marchés, en confirmant la fin de son programme d'achat d'actifs d'urgence dû à la pandémie, le PEPP, en mars prochain, tout en mettant en place des mesures de financement adéquates pour les pays les moins bien notés de la Zone euro à partir d'avril.

Sur le front obligataire, les taux ont continué de s'ajuster lentement, le rendement du 10 ans américain revenant au-dessus de 1,5%, alors que ses équivalents français et allemand s'affichaient respectivement à 0,20% et -0,18% à la fin de l'année 2021.

Dans ce contexte, le fonds a subi de nombreuses opérations au cours du dernier mois de l'année, pour se conformer à notre scénario de marché très constructif pour l'année 2022. Ainsi, les fonds obligataires les plus longs en duration ont été écrêtés et les fonds actions les plus décevants ont été vendus pour se concentrer sur ceux offrant le plus de visibilité et de régularité, comme Seilern Stryx World Growth, DNCA Invest Europe Growth SRI, Delubac Pricing Power ou Lonvia Avenir Midcap.

JANVIER 2022

Le mois de janvier 2022 a été victime du retour de la volatilité, dû une fois encore en grande partie aux chiffres de l'inflation américaine. En effet, alors qu'il y a six mois encore, la hausse de l'inflation était perçue comme temporaire, les dernières publications montrent que les prix à la consommation connaissent une envolée jamais vue depuis 40 ans. Les marchés redoutent désormais que l'économie ne tombe dans un cercle vicieux qui se traduirait par des effets de second tour sur les salaires, ce qui

mécaniquement engendrerait de l'inflation. Aussi, lors de sa dernière réunion de politique monétaire, la Réserve fédérale américaine a précisé son action pour 2022. Elle a donc prévenu qu'une normalisation des conditions monétaires était à prévoir, notamment par le biais d'au moins trois hausses de son taux directeur, et ce dès mars prochain. De surcroît, elle a également indiqué que le moment était venu de viser une réduction de la taille de son bilan, au travers d'une action de quantitative tightening (QT). Celle-ci devrait donc débuter avant que le cycle de remontée des taux d'intérêt ne soit achevé, soit également en 2022.

La Banque centrale américaine a une fenêtre de tir idéale en ce début d'année pour reconstituer ses marges de manœuvre. Le chômage est en effet au plus bas, avec un excédent de 3,7 millions d'offres d'emploi par rapport aux chômeurs en recherche active, et la croissance économique devrait être substantiellement au-dessus de son potentiel cette année. Ainsi, la Réserve fédérale a tout le loisir de se concentrer sur la stabilité des prix et de mettre en place des mesures fortes avant les élections de mi-mandat.

Sur le front géopolitique, les mouvements de troupes russes à la frontière ukrainienne provoquent une forte tension entre un bloc de l'Est (Russie, Chine, ...) et l'Otan, mais constitue également une épée de Damoclès pour les marchés financiers. La stratégie américaine consistant à surdramatiser un conflit qui ne profiterait à personne, ne trouve que peu d'écho en Europe, où le Président Macron tente de sortir de la crise par la voie diplomatique.

Ainsi, au cours du mois de janvier, la plupart des marchés financiers ont fini dans le rouge. Sans surprise, les indices obligataires ont largement pâti des hausses de taux anticipées et les actions ont très mal démarré l'année, avec des disparités sectorielles et géographiques très importantes. Si les banques européennes ont une nouvelle fois tiré leur épingle du jeu, affichant une performance positive sur le mois, ce n'est pas le cas des valeurs américaines, en particulier les secteurs technologiques ou de l'environnement qui ont plongé de près de 10%.

Dans ce contexte, ni l'allocation ni la construction du portefeuille n'ont connu de modification sur le mois écoulé.

FÉVRIER 2022

le mois de février a été marqué par le retour de la guerre sur le continent européen, avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Pourtant, dès le début du mois, la diplomatie européenne s'était activée, le Président Macron et le Chancelier Scholz allant jusqu'à Moscou pour tenter de convaincre Vladimir Poutine de faire baisser la pression militaire et de retirer les troupes qui encerclaient l'Ukraine. Si les européens avaient l'espoir que l'Homme fort de Russie revienne à la raison, les Américains ont été beaucoup plus réalistes et ont, dès le 11 février, demandé à leurs ressortissants de quitter au plus vite l'Ukraine. Finalement, le 24 février, après avoir soufflé le chaud et le froid quant à ses intentions, le Président russe décidait dans la nuit d'une « opération spéciale » sous le prétexte peu crédible de vouloir protéger sa population d'un encerclement, géographiquement impossible, par l'OTAN.

Ainsi, cette opération militaire a eu pour conséquence de créer un choc politique et financier mondial, les occidentaux, notamment européens, étant écartelés entre la dénonciation de l'impérialisme russe et leur volonté de préserver leur accès aux matières premières telles que le gaz et le blé. Pour le moment, la solidarité à l'égard de l'Ukraine se traduit par la mise en place de sanctions économiques plus ou moins dures, visant à étrangler la Russie.

Sur le plan financier, ces tensions géopolitiques ont largement rebattu les cartes sur les marchés. Alors que depuis le début de l'année, les actions européennes avaient enfin le vent en poupe, le conflit russo-ukrainien a stoppé net leur avancée : en février, l'Eurostoxx 50 recule ainsi de 6%, et le CAC 40 de près de 5%. De plus, après un mois de janvier faste pour les banques européennes, ce sont sans surprise ces dernières qui ont subi les foudres des opérateurs, compte tenu de leurs expositions à l'est de l'Europe, en perdant près de 12% en février.

En conséquence, on perçoit que cette guerre a complètement changé les anticipations des investisseurs quant aux actions des banquiers centraux. C'est ainsi qu'en quelques jours, le rendement du 2 ans américain qui avait culminé à 1.6% le 23 février, a reflué violemment pour s'établir autour des 1.4%. Son alter ego allemand est lui passé d'un pic sur le mois à -0.25% à un retour sur les niveaux de -0.50%. Ces mouvements erratiques prouvent que le marché ne croit plus en la possibilité pour les

banquiers centraux d'implémenter leur programme de normalisation des taux d'intérêt, tel qu'envisagé il y a quelques semaines, dans le contexte actuel.

Enfin, sur le front des devises, le rouble s'effondre de plus de 25% sur le mois, tandis que le franc suisse remonte rapidement vers la parité avec l'euro.

Dans ce contexte, la duration a été fortement remontée dans le fonds, via une option d'achat sur le 10 ans américain pour une exposition équivalente à 5% du portefeuille au début du mois. Ensuite, au lendemain du début des hostilités, une position en futures Long Bond US a été implémentée, pour une exposition équivalente à 20% du portefeuille, afin de renforcer la protection des investissements.

MARS 2022

Le mois de mars a été marqué par une actualité intense provoquant de violentes secousses sur l'ensemble des marchés actions et taux. L'évolution de la guerre entre la Russie et l'Ukraine a bien sûr occupé la plus grande part des préoccupations des opérateurs. Alors que le Président russe avait parié une guerre-éclair, la résistance acharnée des Ukrainiens a invalidé la stratégie du Kremlin, ce qui a entraîné une chute du rouble à des niveaux abyssaux. Ainsi, tout au long du mois, la Russie a été mise au ban des nations et les sanctions économiques prononcées à son égard sont allées crescendo. Néanmoins, la Russie possède une pièce maîtresse sur le front économique dans la partie d'échecs diplomatique qu'elle dispute contre les pays de l'Union européenne et de l'Otan, c'est la dépendance des européens au gaz russe, Allemagne en tête. Elle l'a d'ailleurs utilisée pour exiger que ses clients règlent leur facture de matières premières en roubles, ce qui a eu pour effet de le faire revenir au niveau d'avant la crise. Ce conflit a déjà entraîné des répercussions très nettes sur l'inflation, notamment en Europe et ce phénomène a également engendré beaucoup de stress sur les marchés obligataires. Pourtant, l'issue de la réunion de la Réserve fédérale américaine du 16 mars dernier avait été plutôt bien accueillie. La hausse de 25 bps du taux directeur américain avait été vue comme le signal que la FED restera plutôt accommodante. Mais, les jours suivants la conférence de presse habituelle, les membres du FOMC ont commencé à hausser le ton dans les médias, signalant qu'une ou plusieurs hausses de taux de 50 bps pourraient intervenir lors des prochains comités pour juguler une inflation de plus en plus forte. Conséquence de ces interventions, la courbe des taux américains s'est massivement déformée pour devenir quasiment plate voire inversée. Et le taux de rendement du 2 ans, très dépendant des anticipations du marché a monté dans l'intervalle de plus de 100 bps. Enfin, du côté des pays émergents, les actions chinoises ont commencé par dévisser de plus de 30% avant de se reprendre sous l'action des autorités chinoises, gouvernement comme Banque centrale, qui ont adopté un discours beaucoup plus conciliant vis-à-vis des géants de la technologie cotés sur les marchés étrangers.

Les marchés actions finissent sans surprise en ordre dispersé : les marchés européens affichent des performances proches de l'équilibre, tandis que les marchés américains, plus éloignés du conflit, progressent de plus de 3%, et que les marchés émergents reculent de plus de 2%

Sur le front obligataire, les performances sont largement décevantes, les indices composés d'emprunts d'états et privés de catégorie investissement perdant entre 2% et 3% selon les zones géographiques.

Dans ce contexte, le fonds a vu ses positions de duration longue être débouclées au fil du mois. De plus, les actions principalement européennes de croissance ont été légèrement réduites afin de faire entrer un fonds exposé sur les métaux précieux, pour introduire plus de diversification dans le portefeuille et d'avoir une stratégie corrélée à l'environnement inflationniste actuel. Enfin, une position optionnelle exposée sur l'Eurostoxx 50 et visant à tirer parti de la hausse des marchés européens a été implémentée.

AVRIL 2022

En avril, les marchés financiers ont été pris en étau par la guerre russe en Ukraine et par le changement des indications prospectives des banquiers centraux. Tout d'abord, sur le front du conflit aux portes de l'Europe, force est de constater que Vladimir Poutine s'est mis la quasi-totalité des nations à dos. Et les chiffres macro-économiques publiés en fin de mois commencent à démontrer l'ampleur des conséquences de l'invasion russe. Ainsi, si la croissance trimestrielle française est ressortie nulle pour le premier trimestre de l'année, les Etats-Unis ont vu leur Produit Intérieur Brut reculer de 1,4% en

rythme annualisé, du fait d'un accroissement du déficit extérieur et d'un écoulement des stocks plus important que prévu, signe que les pénuries ne sont pas en voie de se résorber.

Mais ce sont sans nul doute les chiffres de l'inflation qui ont entraîné les conséquences les plus néfastes sur les marchés financiers. Ainsi, aux Etats-Unis, l'inflation publiée s'est affichée à 8,5% sur un an glissant, tandis que l'inflation cœur, c'est-à-dire sans les éléments volatils comme l'énergie et l'alimentation, s'établissait à 6,5%, s'éloignant toujours plus de la cible de la Réserve fédérale américaine. En Europe, la flambée des prix à laquelle on assiste est moindre puisque l'inflation publiée et l'inflation cœur en zone Euro sont ressorties respectivement à 7,5% et 3,5%, bénéficiant des différentes mesures gouvernementales et autres boucliers tarifaires.

Du fait des niveaux d'inflation, le discours des banquiers centraux a mis énormément de pression sur les marchés. Ainsi, alors que la Réserve fédérale américaine avait depuis des années accoutumé les marchés à des hausses de taux de 25 bps, ce sont désormais des hausses de 50 voire 75 bps qui sont évoquées par Jerome Powell et les gouverneurs des banques régionales. En Europe, Christine Lagarde, elle aussi, a dû infléchir son discours et n'hésite plus à parler de sortir de la politique de taux négatifs mise en place par son prédécesseur. Par conséquent, les mouvements de taux d'intérêt ont eu des comportements erratiques se traduisant par un véritable krach obligataire sur la partie longue des courbes européenne et américaine. Ainsi, depuis le début de l'année, les emprunts d'état de duration longue perdent en moyenne plus de 10%.

Du côté des actions, le mois écoulé a été globalement dramatique pour les valeurs technologiques (le Nasdaq a perdu plus de 13% en avril), pénalisées par la normalisation des taux d'intérêt et par l'appréciation des résultats du premier trimestre. Ainsi, Netflix a vu son cours dévisser de plus de 35% en une séance alors que la société perd des abonnés pour la première fois de son histoire. Néanmoins, les performances réalisées par les grands indices boursiers sont plus contrastées. En effet, si l'ensemble des valeurs américaines perd près de 9% en dollar, les marchés européens ne perdent que 2% sur le mois. Dans le même temps, l'avance des Etats-Unis dans la course à la normalisation des taux pour combattre l'inflation propulse le dollar à des sommets, le billet vert s'appréciant de quelque 5% sur le mois face à l'euro.

Dans ce contexte, ni l'allocation ni la construction du portefeuille n'ont évolué au cours du mois d'avril 2022.

MAI 2022

Au cours du mois de mai, les marchés financiers ont une nouvelle fois été victimes d'une grande volatilité, ployant sous l'effet de l'actualité macroéconomique, géopolitique et micro-économique.

Sur le front macro-économique, on retiendra surtout les nombreuses interventions des banquiers centraux qui vont toutes dans le même sens. En Europe, un certain nombre de gouverneurs de la BCE ont pris la parole pour préparer les marchés à une amorce de normalisation des taux d'intérêt beaucoup plus rapide que prévu. En effet, la vigueur de l'inflation pourrait conduire l'institution de Francfort à sortir de la politique de taux négatifs dès juillet prochain. Au Royaume-Uni, la Bank of England, qui a remonté son taux directeur d'un quart de point, a douché les ardeurs des marchés financiers en prévoyant une récession économique en 2023. Enfin aux Etats-Unis, la Réserve fédérale américaine a accéléré le resserrement des conditions monétaires en remontant son taux directeur d'un demi-point, pour la première fois depuis le début du 21ème siècle. Néanmoins, les turbulences causées par ces actions concertées contre l'inflation ont été soudainement calmées par la publication des minutes de la réunion de la FED, le 25 mai, à la veille du week-end de l'Ascension, des futures hausses de taux de l'ordre de plus d'un demi-point semblant pour le moment écartées malgré les déclarations de certains membres du FOMC (Comité en charge de la définition de la politique monétaire).

Sur le front géopolitique, plus personne ne croit à une résolution rapide du conflit russo-ukrainien. Ainsi, les européens ont voté à la quasi-unanimité de nouveaux trains de sanctions contre la Russie, tandis que les Etats-Unis ont voté un nouvel envoi d'armes en Ukraine pour un montant de 40 milliards de dollars. Mais c'est également la gestion de la crise sanitaire en Chine, avec une politique Zéro-COVID qui montre ses limites pourtant évidentes, qui a amplifié les mouvements de marché. Néanmoins, le déconfinement de Shanghai prévu pour le 1er juin a insufflé un certain soulagement, ce qui a permis aux actions chinoises de se reprendre lors de la dernière semaine du mois de mai.

Sur le front micro-économique, les révisions des prévisions des entreprises ont souvent entraîné des conséquences dramatiques notamment sur les valeurs technologiques américaines. Ainsi, le 23 mai après la clôture, l'annonce par Snapchat d'un léger ralentissement de la publicité au cours du deuxième trimestre, a eu pour conséquence un dévissage de la société de plus de 43% entraînant dans son sillage tout le secteur des réseaux sociaux. Par ailleurs, Twitter et Tesla ont respectivement chuté de 19% et 16% du fait des atermoiements d'Elon Musk quant à son rachat de la messagerie instantanée planétaire.

Ainsi, sur le mois, les marchés affichent des performances disparates, selon les zones géographiques et les secteurs. En Europe, l'Eurostoxx 50 et le CAC 40 mettent fin à une série de 4 mois consécutifs en baisse pour afficher des performances positives, tirées par les secteurs bancaire (+8.4%) et pétrolier (+11.9%). A contrario, outre-Atlantique, le Nasdaq perd à nouveau plus 2%.

Enfin, du côté obligataire, les taux des emprunts d'états continuent leur remontée, l'Obligation assimilable du Trésor français s'affichant à 1.64% (elle rapportait 0% 6 mois auparavant) tandis que le 10 ans américain s'établit désormais à 2.84%.

Dans ce contexte, ni l'allocation, ni la construction du portefeuille n'ont évolué.

JUIN 2022

Décidément, les mois se suivent et se ressemblent et juin n'a pas fait exception à la règle en vigueur depuis le début de l'année. Ainsi, la plupart des marchés financiers, qu'ils soient obligataires, actions ou crypto ont encore amplifié leur correction.

Sur le front macro-économique, les marchés financiers sont passés de la peur de l'inflation à la peur de la récession. Ce glissement sémantique, qui couvait depuis plusieurs mois sous l'effet des pénuries touchant, parmi d'autres, les secteurs technologique, industriel et alimentaire, et du conflit russo-ukrainien, a été provoqué par la hausse surprise de 75 points de base du taux directeur de la Réserve fédérale américaine le 15 juin dernier. Cette mesure inédite depuis plusieurs décennies a jeté un certain froid sur les marchés financiers qui commencent à croire que la Banque centrale Américaine aura de plus de plus de mal à lutter efficacement contre une inflation en grande partie exogène tout en pilotant un atterrissage en douceur de l'économie.

Auparavant, lors de la dernière réunion de la Banque centrale Européenne, Christine Lagarde avait reconnu travailler sur une première hausse du taux directeur de 0.25% en juillet et envisager jusqu'à 0.50% de remontée en septembre prochain, signe que l'environnement de taux négatif est désormais derrière nous. Depuis lors, les chiffres d'inflation publiés dans la zone euro ne sont pas plus rassurants : plus de 10% en Espagne et presque 6% en France, qui va d'ailleurs débloquer 50 milliards d'euros pour lutter contre ce phénomène. Seule l'Allemagne a publié une inflation légèrement moindre que le mois précédent à 7.6%.

Dans cette ambiance morose, les différentes enquêtes de confiance des consommateurs sont toutes orientées à la baisse, certaines reflétant un pessimisme très fort, ce qui n'est pas de bon augure pour la croissance future. En effet, la consommation compte pour près de 70% dans la constitution du PIB des économies développées.

Au cours du mois, la seule éclaircie dans cet amoncellement de nuages est venue de la Chine, qui a décidé du déconfinement des principales villes du pays au début du mois, ce qui offre des perspectives quant à la résolution prochaine des difficultés d'approvisionnement des entreprises.

Les marchés affichent donc des performances difficiles sur le mois. En Europe, l'Eurostoxx 50 et le CAC 40 chutent de plus de 8% plombés par les secteurs bancaire (-13%) et pétrolier (-10%). Outre Atlantique, la baisse est du même acabit, le SP 500 et le Nasdaq perdant également plus de 8%.

Enfin, du côté obligataire, les taux des emprunts d'états continuent leur remontée, l'Obligation assimilable du Trésor français procurant un rendement de 1.92% après s'être approchée des 2.4% tandis que le 10 ans américain s'établit désormais à 3.01%, après avoir flirté avec les 3.50%. Depuis le début de l'année, les indices obligataires affichent des performances souvent pires que celles des actions, avec des baisses comprises entre 9 et 20% selon le risque des émetteurs sous-jacents (d'emprunts d'état jusqu'aux obligations convertibles) et les maturités des emprunts.

Dans ce contexte, le fonds a vu sa construction profondément évoluer : sur le front obligataire, le portefeuille a été réorienté partiellement sur des emprunts internationaux à haut rendement et également sur un fonds de performance absolue obligataire. Sur les actions, les mouvements ont

consisté à réduire les investissements dans les thématiques de croissance pour renforcer les fonds sans biais de style et privilégiant les grandes capitalisations boursières.

JUILLET 2022

Le mois de juillet 2022 a marqué un net coup d'arrêt à la baisse des marchés financiers, qui ont par conséquent fortement rebondi, certains effaçant même les performances catastrophiques du mois de juin.

Pour autant, la volatilité a encore été très élevée, notamment lors de la première quinzaine de juillet.

Sur le front politique, l'Italie est revenue sur le devant de la scène européenne. La coalition de Mario Draghi a en effet volé en éclats sous les coups de boutoir du Mouvement 5 étoiles, le contraignant à présenter sa démission au Président Mattarella. Même si ce dernier l'a refusée, c'est le Parlement qui a eu le dernier mot, les membres ne votant pas la confiance au désormais ancien Premier Ministre italien. De nouvelles élections sont d'ores et déjà programmées le 25 septembre prochain. Au Royaume-Uni également, Boris Johnson a été contraint à la démission, la pression des différentes affaires ayant conduit la plupart de ses ministres à claquer la porte du gouvernement.

Par ailleurs, la pression de Vladimir Poutine sur les pays européens s'est encore accrue via la limitation drastique des exportations de gaz. Pour le moment, le robinet n'est pas tout à fait coupé, le gazoduc Nord Stream 1 fonctionnant à seulement 20% de ses capacités, les Russes prétextant des problèmes de maintenance sur les turbines.

Dans cette ambiance chargée, la réunion de la Banque centrale européenne qui s'est tenue le 21 juillet a permis aux intervenants d'être rassurés sur plusieurs points. Tout d'abord, Mme Lagarde a convaincu sur le nouvel outil anti-fragmentation élaboré par ses services, notamment pour empêcher que les taux de rendement des emprunts d'Etat italien ne dérivent trop à la hausse. Ensuite, la sortie de la politique de taux négatif, par la remontée du taux directeur de 50 points de base, a finalement contribué à rassurer les marchés sur la volonté de l'institution de Francfort de lutter à la fois contre une inflation désormais galopante sans toutefois trop pénaliser une croissance désormais atone sur le Vieux Continent.

Outre-Atlantique, la saison des résultats des sociétés a battu son plein et force est de constater que les marchés ont plutôt eu tendance à voir le verre à moitié plein plutôt qu'à moitié vide. Si les résultats de Snap ont réellement déçu, le titre perdant plus de 38% le jour de l'annonce, les autres publications ont finalement été bien mieux perçues par les marchés, notamment celles de Netflix, Amazon ou encore Alphabet.

Mais ce qui a paradoxalement rassuré les marchés, c'est le fait que les Etats-Unis soient officiellement en récession, alors que la normalisation des taux d'intérêt voulue par la Réserve fédérale américaine est toujours en cours. Les opérateurs misent sur le fait que compte tenu de l'arrêt actuel de l'économie, la Banque centrale n'aura pas besoin d'aller trop loin dans la remontée de son taux directeur et qu'elle pourra même être forcée à entamer un cycle inverse dès l'année prochaine.

Les marchés financiers affichent ainsi sur le mois des performances inédites depuis le début de l'année. En Europe, les principaux indices reprennent entre 7 et 9%, alors qu'aux Etats-Unis, le S&P 500 bondit de plus de 9% et le Nasdaq de plus de 12%. En revanche, sur le mois, les marchés émergents actions font du surplace.

Les marchés obligataires se portent également beaucoup mieux, les indices de crédit de catégorie investissement reprenant entre 2% et 4% respectivement aux Etats-Unis et en Europe, le haut rendement faisant légèrement mieux.

Enfin, sur le front des devises, le billet vert continue sur sa lancée et progresse à nouveau de plus de 2,5% face à l'Euro après avoir atteint la parité en cours de mois.

Dans ce contexte, ni l'allocation, ni la construction du fonds n'ont été modifiées.

AOÛT 2022

Le mois d'août 2022 s'est distingué par une actualité géopolitique et économique très chargée qui a finalement marqué le retour d'une hausse de la volatilité des marchés financiers. Tout d'abord, la guerre russo-ukrainienne, dans laquelle les belligérants voient leurs positions se figer, a largement occupé l'actualité, et ce sont notamment les bombardements autour de la centrale de Zaporijia qui ont ravivé les craintes d'un accident nucléaire de type Tchernobyl. Par ailleurs, dans les tous premiers jours du

mois, la visite de Nancy Pelosi, Présidente de la Chambre des Représentants américains et 3ème personnage de l'Etat, à Taiwan a provoqué une réaction virulente des autorités chinoises, qui ont décidé de spectaculaires manœuvres militaires autour de l'Ile. Cette crise dans l'ex-détroit de Formose, s'est prolongée tout au long du mois avec l'arrivée de deux navires de guerre américains dans la zone pour signifier l'engagement des Etats-Unis envers un statu quo politique qui prévaut depuis 1949. Ces conflits, armés ou plus ou moins larvés, auxquels s'est ajoutée une crise climatique majeure, avec 33 jours de canicule en Europe et des inondations destructrices au Pakistan, n'ont pourtant exercé qu'une influence modeste sur les marchés, qui ont continué à progresser dans la lignée du mois précédent jusqu'au 15 août. Car ce sont les données macroéconomiques qui ont réellement animé les marchés, alors que la plupart des investisseurs étaient en vacances.

Et il est vrai que la première quinzaine a été encourageante sur de nombreux indicateurs, notamment aux Etats-Unis. Alors que la première puissance mondiale est officiellement en récession, du fait de deux trimestres consécutifs de croissance négative, l'économie américaine a montré des signes de résilience impressionnants. Ainsi, les créations nettes d'emploi sont ressorties en forte hausse, avec plus d'un demi-million de postes créés au mois de juillet, le taux de chômage s'est affiché à un plus bas historique à 3.5% de la population, et même l'inflation a commencé de décélérer s'affichant à +8.7% en glissement annuel contre +9.1% au mois de juin. En conséquence, les opérateurs ont fait le pari que la Réserve fédérale américaine allait probablement ralentir le rythme de hausses de son taux directeur. Las ! Lors du traditionnel Symposium de Jackson Hole, Jerome Powell, dans sa courte intervention du 26 août, a douché les espoirs des places financières en affirmant que la Banque centrale américaine devrait certainement devenir restrictive dans sa politique monétaire afin de calmer la vigueur de l'inflation. Aussi, depuis lors, les marchés ont entamé un nouveau cycle de baisse violente, précipitant les performances mensuelles en territoire négatif. Enfin, le 31 août, ont été divulgués les chiffres d'inflation dans les pays de la zone euro : si l'inflation française a été moins forte que prévu à 6,5% sur un an, celle de la zone euro dans son ensemble a bondi de plus de 9% sur la même période, ce qui devrait contraindre la Banque centrale européenne à durcir son action et probablement remonter son taux directeur de 50, voire 75 bps lors du Conseil des Gouverneurs de septembre prochain.

En synthèse, les indices européens finissent donc logiquement le mois en berne, l'Eurostoxx 50 et le CAC40 reculant tous deux de plus de 5%. Outre-Atlantique, le SP500 et le Nasdaq finissent également dans le rouge cédant plus de 4%.

Du côté des taux d'intérêt, le mois a été également très difficile, le rendement de l'emprunt à 10 ans américain se tendant de plus de 50 bps (les prix baissent quand les taux montent), à l'instar de l'OAT 10 ans française qui voit son rendement passer de 1.38% à 2.15%. Ainsi, les indices obligataires de catégorie investissement affichent sur le mois des performances négatives similaires voire pires que celles des actions.

Dans ce contexte, la construction de portefeuille a été légèrement dynamisée via l'intégration d'un fonds investi dans des obligations nordiques.

SEPTEMBRE 2022

2022 est décidément une « Annus Horribilis », pour reprendre la célèbre expression de la Reine d'Angleterre, décédée le 8 septembre dernier. Et le mois de septembre ne fait que confirmer cette impression de krach boursier que nous vivons depuis le début de l'année.

Sur le plan politique, le Royaume-Uni a largement préoccupé les marchés financiers sur ce mois de septembre. En effet, ce n'est pas l'accession au trône du Roi Charles III qui a retenu l'attention des intervenants, mais plutôt le remplacement de Boris Johnson par Liz Truss. Cette dernière, afin de contenir l'inflation des prix de l'énergie, a annoncé un plan de mesures fiscales combinant à la fois un prix plafond sur l'énergie et des baisses d'impôts massives, notamment pour les plus riches contribuables, s'élevant au total à 150 milliards de livres sterling financés par la dette. Ainsi, de manière simultanée, les marchés financiers ont défié la nouvelle Première Ministre, précipitant la Livre à un plus bas historique contre le dollar et envoyant le rendement de l'emprunt à 30 ans aux alentours des 5% annuels, forçant la Banque d'Angleterre à remettre au goût du jour les achats d'obligations pour éteindre l'incendie.

Ailleurs en Europe, les Italiens ont décidé de confier leur avenir à la coalition des droites extrêmes emmenée par Georgia Meloni, dirigeante du parti postfasciste Fratelli d'Italia. Alors qu'on pouvait redouter un test grandeur nature des nouvelles mesures anti-fragmentation élaborée par la Banque centrale européenne, cette dernière n'a pas eu besoin de les mettre en œuvre pour le moment, les marchés financiers n'ayant pas franchi le Rubicon que constituent les 250 points de base d'écart entre les taux à 10 ans italien et allemand.

Sur le plan macro-économique, ce sont toujours les publications analysées par le prisme de l'inflation constatée et future qui font et défont les marchés. Ainsi, alors que l'inflation publiée aux Etats-Unis était en baisse pour le deuxième mois consécutif, l'inflation cœur, c'est-à-dire l'inflation hors éléments volatils comme l'énergie ou l'alimentation, a de nouveau progressé. Cette hausse a été interprétée comme le signal de la transmission de l'inflation aux salaires ce qui a conduit les opérateurs à mettre à jour leurs prévisions sur les taux d'intérêt. En conséquence, alors que les marchés obligataires s'accordaient sur un taux terminal autour de 4%, ils anticipent désormais que la Réserve fédérale américaine pourrait monter son taux directeur jusqu'à 4,75%. En Europe, l'inflation publiée est quant à elle toujours en hausse d'un mois sur l'autre et a même franchi la barre des 10% en septembre, ce qui devrait contraindre la Banque centrale européenne à poursuivre son cycle de hausse des taux plus longtemps qu'espéré.

Sans surprise donc, les marchés financiers ont connu un mois de septembre exécrable. Du côté obligataire, les indices n'en finissent pas de dévisser, effaçant au passage des années de performance. Ainsi, les emprunts européens de catégorie investissement perdent 3,7% tandis que leurs équivalents américains baissent de plus de 4,3%. Depuis le début de l'année, les baisses sont de l'ordre de 15% en moyenne.

Sur le front des actions, c'est la bérézina. Si l'Eurostoxx 50 et le CAC 40 affichent des baisses inférieures à 6%, les indices américains s'effondrent de plus de 9% pour le S&P 500 et même de 10,5% pour le Nasdaq composite, tandis que les marchés émergents plongent de près de 12% en dollar.

Dans ce contexte, la maturité moyenne des fonds obligataires en portefeuille a été à nouveau raccourcie, via l'introduction d'un nouveau fonds d'arbitrage de crédit au détriment de stratégies plus classiques. Le facteur croissance a été à nouveau réduit sur les actions européennes et internationales via des arbitrages privilégiant deux nouveaux fonds, DGC Stock Selection et Eleva Euroland Sélection.

Les principaux mouvements sur le fonds pour la période

Principaux mouvements de MYRIA CONCEPT MULTISTARS M

Achats		
Date	Nom	Montant en €
09/06/2022	IE0003JM1523/NB US LRG CAP VAL I	7 640 850.03
09/06/2022	IE0003JM1523/NB US LRG CAP VAL I	7 640 850.03
29/09/2022	LU0998540495/DGC STCK SEL B USD	7 225 604.69
08/03/2022	FR0011170182/OFI PRECIOUS MET R	6 744 010.00
09/06/2022	LU1958553239/APER-CR OPP-IEURHC	5 342 300.00
09/06/2022	FR0011351659/MYR ACT DURABL FRANC	4 546 801.00
09/06/2022	IE00BFNWYS31/LORD ABBETT HY FD I	4 036 215.23
28/09/2022	IE000V7NVNP7/CKC CREDIT OPP I ACC	3 631 647.21
29/09/2022	LU1616921232/ELEVA EUROL SELEC I	3 033 450.00
23/12/2021	IE00B5ST2S55/SEILE Wld USD-U I	2 682 242.16
09/06/2022	LU0765416804/SKY HGL US SDHY AC	2 507 482.29
22/12/2021	ACD/2313942.04/EUR/JPY/0.008	2 313 942.04
23/12/2021	LU0870552998/DNCA INVEST EUROPE G	1 820 150.00
23/12/2021	FR0011304229/DELUBAC PRIC POWER I	1 662 604.80
04/08/2022	LU2023701449/LEMA SIC SPR CAP INS	1 502 760.00
23/12/2021	LU2240056106/LONVAVMIDC CS	998 878.30

Ventes		
Date	Nom	Montant en €
09/06/2022	LU1218206339/INV-GIG CB-CACCUSD	8 278 463.20
29/09/2022	IE00B5ST2S55/SEILE Wld USD-U I	6 860 751.73
09/06/2022	FR0011170182/OFI PRECIOUS MET R	5 463 780.00
07/03/2022	LU1529781624/AWF F ROBO IC EUR C	3 850 220.00
28/09/2022	LU0549545142/BLUEB IGE AG BD I	3 140 600.00
09/06/2022	IE00BTL1GH31/NOMURA DYNAMIC I	3 068 658.07
29/09/2022	LU0870552998/DNCA INVEST EUROPE G	3 063 720.00
22/12/2021	IE00B42N9S52/Polar Cap GI EUR-I	2 985 200.00
23/12/2021	LU1923621998/NAT - TH SA - IA	2 690 579.55
09/06/2022	LU1932489690/CARMU UC FEURC	2 485 600.00
22/12/2021	FR0011188259/ECHIUQ.AGENOR I 3D	2 452 170.50
09/06/2022	FR0013179348/RICHEL.FAMI.SM.CAP I	2 369 898.45
04/10/2021	LU1209985025/RWC FUNDS-NISSAY JAP	2 289 295.84
23/12/2021	FR0011188259/ECHIUQ.AGENOR I 3D	2 281 092.00
08/03/2022	IE00BHWQNP08/C G MC EURP EUR IACC	2 003 500.00
09/06/2022	IE00BJ320L65/CQS-NC G EQ-F USDH	1 892 348.83
04/08/2022	LU1062007262/THR GBL CP BD IU USD	1 860 278.80
09/06/2022	LU2240056106/LONVAVMIDC CS	1 826 773.20
09/06/2022	LU0549545142/BLUEB IGE AG BD I	1 824 460.00
28/09/2022	LU1062007262/THR GBL CP BD IU USD	1 816 171.21
09/06/2022	LU1062007262/THR GBL CP BD IU USD	1 750 462.07
08/03/2022	LU2240056106/LONVAVMIDC CS	1 732 109.60
08/03/2022	LU0870552998/DNCA INVEST EUROPE G	1 676 400.00
10/06/2022	IE00BZ0RSN48/COMGEST GW JPN EUR I	1 663 500.00
28/09/2022	LU1958553239/APER-CR OPP-IEURHC	1 572 255.00
08/03/2022	LU0225244705/WPS SELECT GROWTH IC	1 271 354.72
22/12/2021	LU0765416804/SKY HGL US SDHY AC	1 262 345.00
22/12/2021	LU1062007262/THR GBL CP BD IU USD	1 253 413.35
07/03/2022	LU0259626645/DIGITAL EU.A C3DEC	1 091 394.00

Performances :

Sur l'exercice arrêté au 30 septembre 2022, le fonds a réalisé une performance de :

-15,01% sur la part M

-16,70% sur la part E

sur 12 mois, contre -10,88% pour son indice de référence.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Rapport certifié du commissaire aux comptes



MYRIA CONCEPT MULTISTARS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 septembre 2022



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 septembre 2022**

MYRIA CONCEPT MULTISTARS
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
MYRIA ASSET MANAGEMENT
32, avenue d'Iéna
75116 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement MYRIA CONCEPT MULTISTARS relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/10/2021 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



MYRIA CONCEPT MULTISTARS

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

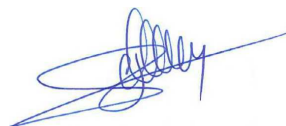
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu du délai nécessaire à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

2023.02.09 17:56:14 +0100



BILAN ACTIF AU 30/09/2022 EN EUR

	30/09/2022	30/09/2021
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	140 734 119,99	187 075 506,38
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	140 493 369,99	186 383 666,38
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	140 493 369,99	186 383 666,38
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	240 750,00	691 840,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	240 750,00	691 840,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	16 638 787,80	2 104 747,53
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	16 638 787,80	2 104 747,53
COMPTES FINANCIERS	0,00	2 700 573,45
Liquidités	0,00	2 700 573,45
TOTAL DE L'ACTIF	157 372 907,79	191 880 827,36

BILAN PASSIF AU 30/09/2022 EN EUR

	30/09/2022	30/09/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	140 518 137,11	174 863 025,57
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	4 922 307,73	14 588 356,85
Résultat de l'exercice (a,b)	-850 795,76	-943 400,72
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	144 589 649,08	188 507 981,70
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	124 200,00	385 480,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	124 200,00	385 480,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	124 200,00	385 480,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	3 095 152,66	79 251,32
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	3 095 152,66	79 251,32
COMPTES FINANCIERS	9 563 906,05	2 908 114,34
Concours bancaires courants	9 563 906,05	2 908 114,34
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	157 372 907,79	191 880 827,36

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/09/2022 EN EUR

	30/09/2022	30/09/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Options		
DJ EURO STOXX 50 12/2021 PUT 3850	0,00	5 437 381,06
DJ EURO STOXX 50 12/2021 PUT 4075	0,00	9 869 219,04
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Options		
DJ EURO STOXX 50 12/2022 CALL 3775	783 924,75	0,00
DJ EURO STOXX 50 12/2022 CALL 3425	3 061 039,50	0,00
DJ EURO STOXX 50 12/2022 PUT 2800	992 971,35	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/09/2022 EN EUR

	30/09/2022	30/09/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	3 600,36	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	3 600,36	0,00
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	52 980,06	49 548,88
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	52 980,06	49 548,88
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	-49 379,70	-49 548,88
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	847 575,78	962 946,92
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-896 955,48	-1 012 495,80
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	46 159,72	69 095,08
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-850 795,76	-943 400,72

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant les cours des devises publiées quotidiennement.

Les instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Instruments financiers

Titres de capital

Les titres de capital admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sur la base des cours de clôture.

Titres de créances

Les titres de créance admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sous la responsabilité de la société de gestion en confrontant les prix de ces actifs auprès de différentes sources.

Instruments du marché monétaire

Les titres de créance négociables (TCN) dont la durée de vie à l'émission, à l'acquisition ou résiduelle est inférieure à trois mois sont évalués selon une méthode linéaire jusqu'à l'échéance au taux d'émission ou d'acquisition ou au dernier taux retenu pour leur évaluation au taux du marché.

Les titres de créances négociables (TCN) dont la durée de vie résiduelle est supérieure à trois mois, sont évalués aux taux du marché à l'heure de publication des taux du marché interbancaire.

Valeurs mobilières non cotées

Les valeurs mobilières non cotées sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

OPC

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue le jour effectif du calcul de la valeur liquidative.

Contrats financiers (autrement dénommés « instruments financiers à terme ») au sens de l'article L.211-1,III, du Code monétaire et financier

Contrats financiers négociés sur un marché réglementé ou assimilé

Les instruments financiers à terme, fermes ou conditionnels, négociés sur les marchés réglementés ou assimilés européens, sont évalués au cours de compensation, ou à défaut sur la base du cours de clôture.

Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé (i.e. négociés de gré à gré);

Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et compensés : les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et faisant l'objet d'une compensation sont valorisés au cours de compensation.

Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et non compensés : les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé, et ne faisant pas l'objet d'une compensation, sont valorisés en mark-to-model ou en mark-to-market à l'aide des prix fournis par les contreparties.

Acquisitions et cessions temporaires de titres

Non applicable

Dépôts

Les dépôts sont évalués à leur valeur d'inventaire.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction.

Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion, peuvent s'ajouter

- des commissions de surperformance rémunérant la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses
- objectifs qui sont donc facturées à l'OPCVM ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM ;
- le revenu des opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, se reporter au document d'information clé pour l'investisseur.

Frais facturés à l'OPCVM		Assiette	Taux barème
Frais de gestion et Frais administratifs externes à la société de gestion		Actif net	Part M : 0,5 % TTC maximum Part E : 2,50 % TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)		Actif net	2,50 % TTC maximum
Prestataires percevant des commissions de mouvement	Le dépositaire (pour le traitement des ordres)	Prélèvement sur chaque transaction	De 18,24 euros à 35,88 euros
	La société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Actions : 0,50 % TTC Obligations : Néant
Commissions de surperformance		Néant	Néant

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts MYRIA CONCEPT MULTISTARS E	Capitalisation	Capitalisation
Parts MYRIA CONCEPT MULTISTARS M	Capitalisation et/ou Distribution	Capitalisation et/ou Distribution

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/09/2022 EN EUR

	30/09/2022	30/09/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	188 507 981,70	188 560 420,99
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	1 639 963,61	1 563 176,21
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-19 082 335,03	-28 424 578,71
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	8 389 829,52	19 418 771,50
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-3 838 011,19	-1 443 251,59
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	1 222 088,43	2 096 258,62
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-3 172 897,07	-3 427 394,06
Frais de transactions	-12 810,84	-17 208,54
Différences de change	9 245 391,43	531 563,43
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-37 342 608,56	10 812 608,67
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-282 649,04	37 059 959,52
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-37 059 959,52	-26 247 350,85
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-69 987,44	-149 889,02
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	25 319,96	95 307,40
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-95 307,40	-245 196,42
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-896 955,48	-1 012 495,80
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	144 589 649,08	188 507 981,70

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	4 837 935,60	3,35
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	4 837 935,60	3,35

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 563 906,05	6,61
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	9 563 906,05	6,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 JPY		Devise 3 GBP		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	54 181 785,09	37,47	1 572 507,94	1,09	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	8 636 784,60	5,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	4 595 604,21	3,18	380,91	0,00	1,02	0,00	0,02	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/09/2022
CRÉANCES		
	Ventes à règlement différé	16 413 359,60
	Dépôts de garantie en espèces	225 428,20
TOTAL DES CRÉANCES		16 638 787,80
DETTES		
	Achats à règlement différé	3 033 450,00
	Frais de gestion fixe	61 702,66
TOTAL DES DETTES		3 095 152,66
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		13 543 635,14

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part MYRIA CONCEPT MULTISTARS E		
Parts souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,0000	
Part MYRIA CONCEPT MULTISTARS M		
Parts souscrites durant l'exercice	1 280,0000	1 639 963,61
Parts rachetées durant l'exercice	-15 286,0000	-19 082 335,03
Solde net des souscriptions/rachats	-14 006,0000	-17 442 371,42
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	129 615,5095	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part MYRIA CONCEPT MULTISTARS E	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part MYRIA CONCEPT MULTISTARS M	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/09/2022
Parts MYRIA CONCEPT MULTISTARS E	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	26,56
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,51
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts MYRIA CONCEPT MULTISTARS M	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	847 549,22
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2022
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/09/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			13 691 524,20
	FR0013300217	MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities I	1 168 877,20
	FR0013028339	MYRIA ACTIONS DURABLES EUROPE	8 393 385,00
	FR0011351659	MYRIA ACTIONS DURABLES FRANCE	4 129 262,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			13 691 524,20

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/09/2022	30/09/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-850 795,76	-943 400,72
Total	-850 795,76	-943 400,72

	30/09/2022	30/09/2021
Parts MYRIA CONCEPT MULTISTARS E		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-26,86	-27,11
Total	-26,86	-27,11

	30/09/2022	30/09/2021
Parts MYRIA CONCEPT MULTISTARS M		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-850 768,90	-943 373,61
Total	-850 768,90	-943 373,61

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/09/2022	30/09/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	4 922 307,73	14 588 356,85
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	4 922 307,73	14 588 356,85

	30/09/2022	30/09/2021
Parts MYRIA CONCEPT MULTISTARS E		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	32,35	88,33
Total	32,35	88,33

	30/09/2022	30/09/2021
Parts MYRIA CONCEPT MULTISTARS M		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	4 922 275,38	14 588 268,52
Total	4 922 275,38	14 588 268,52

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	28/09/2018	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022
Actif net Global en EUR	228 625 299,58	207 862 900,35	188 560 420,99	188 507 981,70	144 589 649,08
Parts MYRIA CONCEPT MULTISTARS E en EUR					
Actif net	45 378,30	986,78	1 001,42	1 130,03	941,35
Nombre de titres	46,3591	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000
Valeur liquidative unitaire	978,84	986,78	1 001,42	1 130,03	941,35
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	5,78	30,69	28,46	88,33	32,35
Capitalisation unitaire sur résultat	-24,58	-25,61	-25,03	-27,11	-26,86
Parts MYRIA CONCEPT MULTISTARS M en EUR					
Actif net	228 579 921,28	207 861 913,57	188 559 419,57	188 506 851,67	144 588 707,73
Nombre de titres	213 539,9217	188 777,9217	165 362,5095	143 621,5095	129 615,5095
Valeur liquidative unitaire	1 070,43	1 101,09	1 140,27	1 312,52	1 115,52
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	6,27	33,96	32,19	101,57	37,97
Capitalisation unitaire sur résultat	-5,11	-7,34	-5,84	-6,56	-6,56

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
ALLEMAGNE				
Acatis Gané Value Event Fonds B	EUR	330	7 073 784,30	4,90
TOTAL ALLEMAGNE			7 073 784,30	4,90
FRANCE				
CONSTANCE BE WORLD-I	EUR	30	1 710 390,90	1,18
Delubac Obligations I	EUR	69	751 415,52	0,52
DELUBAC PRICING POWER I	EUR	250	3 890 390,00	2,69
IDAM SMALL FRANCE I	EUR	12 500	2 157 375,00	1,49
LAZARD CONVERTIBLE GLOBAL Action PC EUR	EUR	1 900	3 162 588,00	2,19
MYRIA+RIVER 31 Global Opportunities I	EUR	1 640	1 168 877,20	0,81
MYRIA ACTIONS DURABLES EUROPE	EUR	9 100	8 393 385,00	5,81
MYRIA ACTIONS DURABLES FRANCE	EUR	3 100	4 129 262,00	2,85
SILVER AUTONOMIE	EUR	14	2 461 571,14	1,70
TOTAL FRANCE			27 825 254,76	19,24
IRLANDE				
Brown Advisory US Sustainable Growth Fund USD Class B Acc Sh	USD	210 000	3 302 190,23	2,29
CORUM BUTLER CREDIT STRATEGIES ICAV BUTLER CREDIT OPPORTUNIT	EUR	90 000	9 844 533,00	6,81
LORD ABBETT HIGH YIELD FUND USD I AC	USD	700 000	9 513 452,80	6,58
LYXOR NEWCITS IRL II PLC - LYXOR CHENAVARI CDT FD	EUR	80 000	9 216 936,00	6,37
NB JAPAN EQUITY ENGT I JPY ACC	JPY	150 000	1 572 507,94	1,09
NEUBERGER BERMAN US LARGE CAP VALUE FD USD I ACC	USD	800 000	7 335 477,61	5,07
NOMURA FUNDS IRELAND GLOBAL DYNAMIC BOND FUND CLASS I USD CA	USD	65 000	7 964 977,28	5,51
TOTAL IRLANDE			48 750 074,86	33,72
LUXEMBOURG				
2XIDEAS UCITS GLOBAL MID CAP LIBRARY FUND S USD ACC	USD	15 000	1 821 105,84	1,26
APERTURE INVESTORS SICAV CREDIT OPPORTUNITIES FUND CLASS IXH	EUR	35 000	3 672 760,00	2,54
CANDRIAM BONDS EURO HIGH YIELD I EUR ACC	EUR	3 750	4 456 275,00	3,08
CARMIGNAC PTF UNCONSTR CREDIT F EUR C	EUR	40 000	4 701 600,00	3,26
COM SELECT.WPS SELECT GROWTH I C	USD	300	2 394 973,20	1,66
DGC STOCK SELECTION B USD	USD	65 000	7 032 536,73	4,86
DIGITAL STARS EU.EX UK A C3DEC	EUR	7 000	2 472 820,00	1,71
DNCA INVEST EUROPE GROWTH-IEUR	EUR	10 000	2 609 800,00	1,80
ELEVA EUROLAND SELECTION FUND I EUR CAP	EUR	2 500	3 033 450,00	2,10
LEMANIK SICAV SPRING CAPITALISATION INSTITUTIONAL EUR	EUR	14 000	1 502 480,00	1,04
OSSIAM SHILLER BRLY CAPE EUR	EUR	5 700	5 546 823,90	3,84
SKY HGL US SH DURATION HY AUUSD	USD	90 000	11 726 144,89	8,11
SYNCHRONY LU SWISS ALL CAPS CHF I EUR CAP	EUR	22 000	2 782 560,00	1,92
TCW FUNDS SICAV METWEST HIGH YIELD BOND FUND IU USD CAP	USD	2 400	3 090 926,51	2,13
TOTAL LUXEMBOURG			56 844 256,07	39,31
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			140 493 369,99	97,17
TOTAL Organismes de placement collectif			140 493 369,99	97,17

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Instruments financier à terme				
Engagements à terme conditionnels				
Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé				
DJ EURO STOXX 50 12/2022 CALL 3425	EUR	225	240 750,00	0,17
DJ EURO STOXX 50 12/2022 CALL 3775	EUR	-225	-36 225,00	-0,03
DJ EURO STOXX 50 12/2022 PUT 2800	EUR	-225	-87 975,00	-0,06
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé			116 550,00	0,08
TOTAL Engagements à terme conditionnels			116 550,00	0,08
TOTAL Instruments financier à terme			116 550,00	0,08
Créances			16 638 787,80	11,51
Dettes			-3 095 152,66	-2,15
Comptes financiers			-9 563 906,05	-6,61
Actif net			144 589 649,08	100,00

Parts MYRIA CONCEPT MULTISTARS M	EUR	129 615,5095	1 115,52
Parts MYRIA CONCEPT MULTISTARS E	EUR	1,0000	941,35